

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement  
sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Rapport de la direction sur le rendement du fonds et états financiers audités

31 décembre 2018





## Table des matières

---

	Page
Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1 - 4
Responsabilités de la direction à l'égard de l'information financière	5
Rapport des auditeurs indépendants	5-6
États de la situation financière	7
États du résultat global	8
États des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	9
Tableaux des flux de trésorerie	10
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	11 - 15
Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales	15 - 18
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes du fonds complémentaire de bourses	18
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	19
Sommaire des tableaux du portefeuille de placements	19
Notes afférentes aux états financiers	20 - 28
Tableau des conventions de bourses et des contrats d'entiercement	29



# Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers et les états financiers audités annuels complets de la Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada (les « régimes »). Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en appelant notre Service à la clientèle au 1-800-246-1203, en nous écrivant au 3221 North Service Road, Burlington (Ontario) L7N 3G2 ou en consultant notre site Web au [www.cefi.ca](http://www.cefi.ca) ou le site Web de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les participants aux régimes peuvent également obtenir de ces façons les politiques et procédures de vote par procuration de la Fondation, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

## Objectifs de placement

Les régimes investissent les fonds cotisés par des parents, des grands-parents et d'autres personnes afin de financer les frais de scolarité et les autres dépenses d'enfants ayant l'intention de poursuivre des études postsecondaires (les « bénéficiaires »). Les principaux objectifs de placement des régimes sont d'obtenir une croissance à long terme de l'épargne tout en assurant la protection de celle-ci. Afin de dégager des rendements de placement supérieurs à l'indice de référence, nos conseillers en placements à l'égard des titres à revenu fixe utilisent des stratégies de gestion active du portefeuille. Ces stratégies comprennent la gestion des courbes de rendement et de la durée, la répartition par secteurs, l'analyse de crédit, les opérations intramarchés sur écart et les placements dans des titres à taux variable assortis d'une garantie sur le capital. À compter de mai 2014, conformément à un engagement signé le 22 novembre 2013, le revenu de chaque régime peut désormais être investi dans des titres de capitaux propres inscrits à la cote d'une bourse au Canada.

## Stratégies de placement

Afin d'atteindre les objectifs de placement des régimes, l'épargne et les produits de placement gagnés sur celle-ci sont investis conformément aux restrictions et pratiques de placement normalisées contenues dans l'Instruction générale canadienne n° 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et sont ainsi limités aux « placements admissibles », ainsi qu'il est défini dans la Loi de l'impôt sur le revenu relativement aux régimes enregistrés d'épargne études (« REEE »).

Les investissements des régimes se composent principalement d'obligations qui ont été émises ou garanties par le gouvernement fédéral ou un des gouvernements provinciaux ainsi que d'obligations d'institutions financières, d'obligations de sociétés et de bons du Trésor du gouvernement du Canada. Tous les titres à taux variable détenus dans le portefeuille ont une « cote approuvée », ainsi qu'il est défini dans le Règlement 81-102.

Conformément à un engagement signé le 22 novembre 2013, le revenu de chaque régime peut désormais être investi dans des titres de capitaux propres inscrits à la cote d'une bourse au Canada, y compris des fonds négociés en bourse (FNB), sous réserve de certaines restrictions. Au 31 décembre 2018, environ 15 % de l'actif des régimes avait été investi dans des actions ordinaires inscrites à la cote d'une bourse au Canada.

L'actif des régimes est géré par nos conseillers en placements : Fiera Capital, Franklin Templeton et Guardian Capital. L'actif est réparti entre divers segments et secteurs de marché en fonction des prévisions de nos conseillers en placements, de la Politique en matière de placement de la Fondation et de la réglementation des valeurs mobilières. La répartition des montants entre chacun des conseillers en placements est fondée sur les résultats des évaluations du rendement internes périodiques, les réunions trimestrielles avec les conseillers en placements et les évaluations qualitatives des conseillers en placements, et ce, selon ce que la direction des régimes juge être important pour la gestion de l'actif.

## Risque

Depuis mai 2014, le revenu de chaque régime est investi dans des titres de capitaux propres inscrits à la cote d'une bourse au Canada, ce qui comporte la prise d'un risque associé aux capitaux propres, c'est-à-dire le risque financier découlant du fait de détenir des titres de capitaux propres dans un placement donné.

Toutefois, ce risque est atténué par notre énoncé de politique de placement conclu avec le gestionnaire de titres de capitaux propres

qui prévoit, entre autres, des limites de concentration, des paramètres d'exposition à un titre donné ou aux titres d'un secteur en particulier ainsi que des exigences de capitalisation boursière minimales applicables aux titres détenus afin de minimiser le risque de liquidité inhérent à certains titres de capitaux propres.

Pour ce qui est des titres à taux variable, ces actifs sont assortis d'une garantie sur le capital et, s'il y a lieu, d'un taux d'intérêt minimum. La valeur des titres et le montant des intérêts à verser à l'échéance peuvent varier selon le rendement de l'indice boursier sous-jacent. Bien que les titres à taux variable améliorent la diversification du portefeuille, il n'y a actuellement aucun marché secondaire actif où ces titres sont négociés. Cependant, à l'heure actuelle, la stratégie de la Fondation consiste à conserver tous les titres à taux variable jusqu'à l'échéance.

## Résultats d'exploitation

Par rapport au dernier exercice, les actifs des régimes ont diminué de 5,48 %, s'établissant à 1,04 milliard de dollars à la fin de 2018. Les placements des régimes ont affiché un taux de rendement global négatif de 1,68 % en 2018. L'indice de référence utilisé aux fins de comparaison est composé de l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX Canada, du rendement total de l'indice composé à dividendes élevés S&P/TSX et du rendement total de l'indice S&P 500 sur une base de couverture. Le rendement de l'indice de référence en 2018 s'est chiffré à -0,26 %.

## Commentaire sur le marché

Des inquiétudes pour les investisseurs ont plané sur le Canada tout au long de l'exercice : l'escalade des propos acrimonieux de l'administration Trump dans un contexte de guerre commerciale, le resserrement des politiques monétaires, une courbe de rendement qui s'aplanit, un marché du travail saturé qui resserre les marges, les élections de gouvernements populistes et les niveaux d'endettement records des ménages. Les investisseurs canadiens ont la réputation d'être patients et cette patience a été mise à rude épreuve à la fin du mois d'août lorsque la Cour d'appel fédérale a infirmé la décision du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'approbation de l'agrandissement du pipeline Trans Mountain. Les investisseurs étrangers ont pris note de l'incapacité d'une économie basée sur les ressources à transporter celles-ci vers le marché. Ils doivent également garder à l'œil la vulnérabilité du Canada dans le cadre des négociations en cours au sujet de l'ALENA.

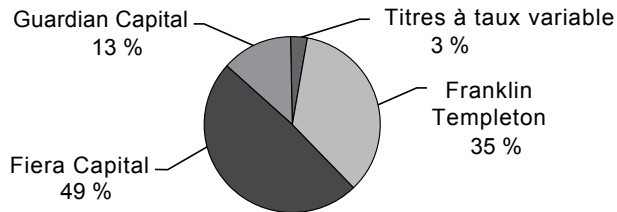
L'univers des obligations canadiennes a clôturé 2018 avec un rendement positif de 1,41 %. Bien que le taux de rendement des obligations du Canada ait été à son plus élevé de l'exercice en octobre, moment où le taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a atteint 2,60 %, ce taux a reculé pour clôturer l'exercice à 1,97 %. Les taux de rendement montaient dans la perspective d'une croissance de l'économie, d'une hausse de l'inflation et d'un faible taux de chômage. Cet optimisme a connu une fin abrupte et une recherche de qualité s'est mise en branle dans un contexte de guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, d'incertitude entourant le Brexit et d'affaiblissement des données économiques. Les taux d'intérêt ont diminué pour le reste de l'année et ont terminé l'année légèrement sous les niveaux affichés en début d'année.

Du côté des actions canadiennes, leur rendement médiocre au début de 2018 contraste avec celui de 2017, qui avait été excellent. De fait, l'indice composé S&P/TSX a reculé de 4,5 % au cours du premier trimestre. Malgré un léger rebond au deuxième trimestre, le marché canadien est demeuré stable au troisième trimestre et a terminé l'exercice en territoire négatif, avec un taux de rendement de -10,1 % au quatrième trimestre. Le

volet à rendement élevé du marché boursier canadien (mesuré à l'aide de l'indice à dividendes élevés S&P/TSX) a affiché un rendement très négatif en 2018, s'établissant à 10,8 % au 31 décembre 2018. Parmi les plus grands secteurs de l'indice, la consommation discrétionnaire (-29,7 %), les produits industriels (-22,4 %) et les matières (-18,9 %) ont été les moins performants.

L'indice composé S&P/TSX s'est ressaisi au cours des deux premiers mois de 2019, affichant un rendement de 11,7 % au 28 février 2019.

Au 31 décembre 2018, les conseillers en placements géraient les pourcentages d'actifs suivants pour le compte des régimes :



## Événements récents

L'inflation ne soulève actuellement aucune préoccupation aux États-Unis et au Canada. Les pressions inflationnistes se sont relâchées grâce aux faibles prix de l'énergie, au recul des coûts des soins de santé, à la stabilisation des loyers et à la baisse des prix des automobiles. Pour 2019, nous croyons que les pressions inflationnistes demeureront maîtrisées. Les guerres commerciales et tarifaires contribueront à la hausse des prix, mais des facteurs séculaires, comme la démographie, l'automatisation et la mondialisation contribueront à contenir l'inflation.

La Réserve fédérale américaine a commencé à relever ses taux d'intérêt à la fin de 2015, et les hausses se sont poursuivies jusqu'à tout récemment, en décembre. Il est attendu que la Réserve fédérale américaine augmente ses taux à deux reprises en 2019 selon l'allure des données. La Réserve fédérale américaine poursuivra la mise en œuvre progressive du processus de normalisation de son bilan. La Banque du Canada a commencé à relever ses taux en 2017 et la cinquième hausse a eu lieu en octobre. La Banque du Canada est toutefois devenue plus accommodante, affirmant qu'« il pourrait y avoir davantage de croissance non inflationniste ». Deux nouvelles hausses sont attendues en 2019 par la Banque du Canada, selon la direction des données économiques.

L'économie canadienne devrait ralentir par rapport au rythme de 2,0 % affiché en 2018. Le Canada est confronté à certains enjeux particuliers, notamment un haut niveau d'endettement des consommateurs et un secteur immobilier au ralenti. Le manque de capacité des pipelines a mené à une surabondance de pétrole au Canada, ce qui s'est traduit par une chute des prix du pétrole. L'Alberta a dû imposer des coupures de production. Ces facteurs ont ralenti l'économie au cours des derniers mois de 2018 et des premiers mois de 2019.

L'économie mondiale montre des signes d'essoufflement, la croissance aux États-Unis étant estimée à 2,5 % en 2019. Une récession pour 2020 n'est pas écartée. La réforme fiscale et la déréglementation permettent un certain optimisme pour le prochain exercice à l'égard de l'économie américaine. Les consommateurs américains seront le principal moteur de l'économie au cours des mois à venir. La confiance des consommateurs est très élevée, grâce à un marché de l'emploi vigoureux, aux augmentations salariales, aux baisses d'impôt et à la baisse du coût de l'essence. Le secteur manufacturier est plus frileux du fait de la force du dollar américain qui affaiblit la croissance mondiale, conjuguée aux guerres tarifaires et commerciales.

La tendance à long terme est aux taux des obligations légèrement plus élevés. Nous observons une stagnation des prix sur le marché alors que l'économie s'engourdit et que l'inflation demeure limitée, et ce, dans un contexte où la Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada sont plus conciliantes. Le marché obligataire pourrait connaître des ventes massives dès l'apparition d'une reprise économique ou d'une hausse de l'inflation ou de commentaires moins conciliants de la part des banques centrales. Une résolution du conflit commercial qui oppose les États-

Unis et la Chine pourrait constituer le catalyseur pour une liquidation des obligations. Nous estimons que les taux des obligations à long terme en 2019 tendront généralement vers la fourchette des taux canadiens sur dix ans, soit entre 1,90 % et 2,60 %.

## Modifications comptables

### Instruments financiers

L'IFRS 9 présente des exigences portant sur la comptabilisation et l'évaluation d'instruments financiers. Cette norme qui remplace l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation est en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Bien que les modifications introduites s'appliquent pour la première fois en 2018, elles n'ont aucun effet significatif sur les états financiers. La nature et l'incidence de l'adoption de la nouvelle norme sont décrites à la note 3 des états financiers.

## Transactions entre parties liées

Le Fonds d'études pour les enfants Inc. (le « FEEI ») est inscrit en tant qu'agent d'inscription du régime de bourses en vertu des lois sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada. Il a obtenu l'approbation de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») pour exploiter les régimes enregistrés d'épargne-études et par Emploi et Développement social Canada (« EDSC ») pour traiter les dépôts des titulaires de régimes afin d'obtenir les subventions gouvernementales (Subventions canadiennes pour l'épargne-études, Bon d'études canadien, Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique et Incitatif québécois à l'épargne-études) au nom des titulaires de régimes.

Aux termes d'une entente conclue avec la Fondation, le Fonds d'études pour les enfants Inc. a été nommé agent d'inscription du régime de bourses de la Fondation pour l'éducation des enfants du Canada et il est l'agent d'inscription et l'administrateur exclusif des régimes. Selon les modalités de cette entente et conformément au prospectus, l'agent d'inscription du régime de bourses a le droit de recevoir des frais de vente, des frais de dépôt, des frais administratifs et des frais de service. Comme l'agent d'inscription du régime de bourses est une entreprise de commercialisation et d'administration détenue en propriété véritable par un administrateur de la Fondation, l'agent d'inscription du régime de bourses est considéré comme une partie liée.

## Frais de gestion

### Frais d'administration annuels

Tous les frais de distribution et d'administration des régimes sont actuellement acquittés par l'agent d'inscription du régime de bourses. Des représentants commerciaux partout au Canada assurent la distribution des régimes. L'administration des régimes comprend la couverture des frais permanents de maintien et d'administration de ceux-ci. L'agent d'inscription du régime de bourses est indemnisé pour les charges qu'il engage en frais d'administration annuels calculés et payables semestriellement au taux annuel de 0,5 % sur l'ensemble de l'épargne des souscripteurs au régime collectif avec options, de 1,5 % sur l'ensemble de l'épargne des souscripteurs au régime Individuel et de 0,95 % sur l'ensemble de l'épargne des souscripteurs au régime Performants, y compris les subventions gouvernementales et tous les revenus gagnés. En 2018, des frais d'administration de 5 071 354 \$ ont été payés à l'agent d'inscription du régime de bourses.

## Honoraires du fiduciaire dépositaire

En 2018, Scotiatrust, fiduciaire dépositaire et fiduciaire des bourses d'études, a reçu des honoraires totalisant 167 198 \$. En contrepartie des honoraires, le fiduciaire reçoit les sommes à investir et les revenus, règle les transactions sur placements, assure la garde de l'actif et tient des dossiers de placement.

## Frais de gestion de portefeuilles

Les régimes retiennent les services de trois conseillers en placements professionnels pour gérer les placements des régimes. Les frais sont calculés mensuellement en fonction de la valeur finale de l'actif net géré par chacun des conseillers en placements. Les frais de gestion de portefeuilles moyens pour 2018, établis d'après les actifs nets, se sont élevés à environ 0,188 %.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant les régimes et ont pour objet de vous aider à comprendre leurs résultats financiers pour les cinq derniers exercices.

	2018	2017	2016	2015	2014
<b>État des actifs nets</b>					
Total des actifs	1 053 579 056 \$	1 107 085 557 \$	1 095 969 301 \$	1 126 506 297 \$	1 057 673 411 \$
Actifs nets	1 035 622 999 \$	1 095 677 352 \$	1 079 414 014 \$	1 028 615 084 \$	1 039 541 482 \$
Variation des actifs nets (%)	-5 %	2 %	5 %	-1 %	7 %
<b>État du résultat net</b>					
Produits de placement nets	2 854 131 \$	35 049 851 \$	40 674 414 \$	36 222 496 \$	48 277 019 \$
<b>État des variations des actifs nets</b>					
Bourses d'études	27 095 886 \$	24 096 263 \$	22 207 466 \$	20 729 438 \$	20 022 866 \$
Subventions	15 440 074 \$	14 163 915 \$	12 399 587 \$	11 521 459 \$	10 341 768 \$
<b>Autres</b>					
Nombre total de parts dans les régimes	567 382	595 028	618 960	632 307	644 523
Variation du nombre total de parts (%)	-5 %	-4 %	-2 %	-2 %	-2 %

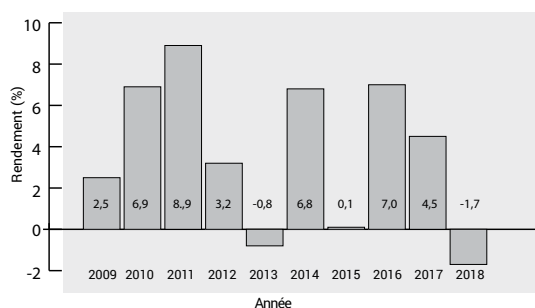
## Rendement passé

Les régimes ont atteint leurs objectifs de placement et ont produit des résultats positifs pour les souscripteurs et les bénéficiaires des régimes. Le rendement passé des régimes n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

## Rendements annuels

Le graphique suivant présente le taux de rendement annuel selon la valeur marchande pondéré en fonction de la durée des régimes, après les frais, pour les 10 dernières années, sous forme de pourcentages.

## Rendements annuels



## Rendements composés annuels

Le tableau suivant illustre les rendements composés annuels des régimes pour les périodes closes le 31 décembre 2018. L'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX Canada, vaste indice du marché canadien des titres à revenu fixe de première qualité, est la mesure de comparaison la plus appropriée pour les périodes de 3 ans, de 5 ans et de 10 ans étant donné que les titres n'ont pas été négociés avant 2014. La moyenne pondérée sur un an de l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX Canada et de l'indice de référence selon les avoirs au 31 décembre 2018 a été de 0,26 %.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Rendement net des Plans (%)	-1,68 %	3,22 %	3,28 %	3,68 %
Indice d'obligations d'État FTSE TMX Canada (%)	1,53 %	1,53 %	3,50 %	3,60 %
Indice repère – titres de capitaux propres (%)*	-10,04 %	7,37 %	s. o.	s. o.

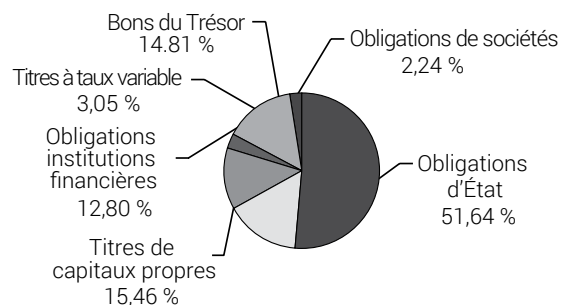
\* Il faut prendre note que l'indice de référence utilisé pour la répartition des titres de capitaux propres est composé dans une proportion de 95 % du rendement total de l'indice composé à dividendes élevés S&P/TSX et dans une proportion de 5 % du rendement total de l'indice S&P 500 sur une base de couverture du dollar canadien.

## Aperçu du portefeuille de placements

La répartition des placements des régimes par catégories d'actif pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'établit comme suit :

Catégories d'actifs	% du total
Obligations d'État	51,64 %
Titres de capitaux propres	15,46 %
Obligations d'institutions financières	12,80 %
Titres à taux variable	3,05 %
Bons du Trésor	14,81 %
Obligations de sociétés	2,24 %
Total	100,00 %

## Composition des actifs



# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## 25 positions principales exprimées en pourcentage du portefeuille de placement global

31 décembre 2018

Valeur nominale/ actions	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% du portefeuille
38 105 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		7 mars 2019	37 993 619	37 992 209	3,6 %
37 945 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		21 févr. 2019	37 855 573	37 856 209	3,6 %
36 385 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		7 févr. 2019	36 320 818	36 322 782	3,5 %
29 170 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,250 %	1 <sup>er</sup> juin 2025	29 534 378	29 751 066	2,8 %
19 978 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,511 %	13 oct. 2024	20 189 110	20 193 962	1,9 %
16 259 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,750 %	1 <sup>er</sup> déc. 2048	18 109 829	18 283 408	1,8 %
	BILLETS LIÉS À DES INDICES AMÉRICAINS DE LA					
10 000 000	BANQUE TORONTO-DOMINION		11 oct. 2022	10 000 000	14 633 000	1,4 %
12 284 000	ROYAL OFFICE FINANCE LP	5,209 %	12 nov. 2032	13 837 515	14 569 930	1,4 %
14 870 000	PROVINCE D'ONTARIO	2,279 %	21 août 2023	14 852 973	14 521 299	1,4 %
14 032 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,750 %	1 <sup>er</sup> sept. 2025	14 264 030	14 150 991	1,4 %
13 315 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,000 %	15 déc. 2019	13 309 752	13 319 660	1,3 %
10 058 000	TCHC ISSUER TRUST	5,395 %	22 févr. 2040	13 224 479	12 659 904	1,2 %
12 625 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		10 janv. 2019	12 619 471	12 619 319	1,2 %
12 323 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,000 %	1 <sup>er</sup> juin 2028	12 179 090	12 359 723	1,2 %
	BILLETS LIÉS À DES INDICES CANADIENS DE LA					
10 000 000	BANQUE TORONTO-DOMINION		11 oct. 2022	10 000 000	11 574 000	1,1 %
10 598 000	CADILLAC FAIRVIEW FINANCE	4,310 %	25 janv. 2021	10 847 130	11 036 757	1,1 %
11 120 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,379 %	27 févr. 2023	11 120 087	10 874 248	1,0 %
10 585 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		24 janv. 2019	10 573 105	10 573 568	1,0 %
10 330 000	PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,320 %	9 nov. 2022	10 351 457	10 238 373	1,0 %
7 750 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	4,000 %	1 <sup>er</sup> juin 2041	9 804 502	10 205 743	1,0 %
9 700 000	PROVINCE DE L'ALBERTA		8 janv. 2019	9 696 057	9 696 411	0,9 %
8 745 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,750 %	1 <sup>er</sup> sept. 2024	9 375 861	9 299 083	0,9 %
8 575 000	PROVINCE D'ONTARIO	4,000 %	2 juin 2021	9 047 041	8 929 148	0,9 %
227 683	FINB BMO S&P 500			5 333 422	8 540 389	0,8 %
8 084 000	PROVINCE D'ONTARIO	3,450 %	2 juin 2045	8 692 823	8 426 115	0,8 %
<b>25 positions principales exprimées en pourcentage du portefeuille de placement global</b>				<b>389 132 122</b>	<b>398 627 296</b>	<b>38,2 %</b>



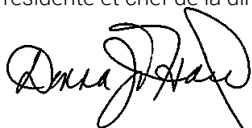
# Responsabilités de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints de La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada (la « Fondation ») sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration. La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers.

La direction a mis en place des processus appropriés pour s'assurer de présenter de l'information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables que la direction estime appropriées pour la Fondation sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers.

## Donna J. Haid

Présidente et chef de la direction



Le 26 mars 2018

Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. sont les auditeurs externes de la Fondation. Ils ont effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration leur opinion à l'égard des états financiers. Leur rapport est présenté ci-dessous.

## Melissa Boughner

Chef des services financiers



## Rapport des auditeurs indépendants

Au conseil d'administration de La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses, des subventions gouvernementales, des dépôts de souscripteurs aux termes du fonds complémentaire de bourses, des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement et le sommaire des tableaux du portefeuille de placements au 31 décembre 2018;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au

Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations comprises dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou que celles-ci semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états

Suite...

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Rapport des auditeurs indépendants (suite)

financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

Le 26 mars 2019  
Toronto, Canada

*KPMG A.R.L. / S.R.N.C.R.L.*

**Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés**

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## États de la situation financière

Au 31 décembre 2018

Au 31 décembre 2017

### Actifs

Trésorerie	2 582 184 \$	2 121 393 \$
Placements, à la juste valeur (note 6)	1 044 645 487	1 093 356 478
Intérêts courus	4 060 884	4 235 105
Dividendes à recevoir	235 798	1 239 467
Subventions gouvernementales à recevoir	2 054 703	1 341 972
Montants à recevoir pour la vente de titres	-	4 791 142
<b>Total des actifs</b>	<b>1 053 579 056</b>	<b>1 107 085 557</b>

### Passifs

Montant à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses (note 11)	826 643	460 958
Montants à payer pour l'achat de titres	8 991 001	4 322 297
Montant à payer à des souscripteurs à la suite de résiliations	8 138 413	6 624 950
	<b>17 956 057</b>	<b>11 408 205</b>
<b>Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>1 035 622 999 \$</b>	<b>1 095 677 352 \$</b>

### Ventilation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires :

Dépôts de souscripteurs reçus d'avance	863 094 \$	914 802 \$
Dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	549 614 101	563 557 122
Dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	2 179 950	2 056 472
Produits de placement cumulés sur les dépôts de souscripteurs	191 539 442	225 727 534
Produits de placement cumulés aux termes de conventions d'entiercement	998 844	970 017
Subventions gouvernementales (note 3)	217 365 560	214 837 629
Produits de placement cumulés sur les subventions gouvernementales	69 675 090	79 269 370
Fonds complémentaire de bourses (note 9)	3 255 153	8 228 194
Fonds d'enrichissement (note 9)	131 765	116 212
<b>Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>1 035 622 999 \$</b>	<b>1 095 677 352 \$</b>

Approuvé par le conseil d'administration de La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada.

  
Arie Gaertner, administrateur

  
Melissa Boughner, administratrice

Voir les notes afférentes aux états financiers audités.

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Pour l'exercice clos le  
31 décembre 2018

Pour l'exercice clos le  
31 décembre 2017

## États du résultat global

### Produits

Produits d'intérêts tirés des dépôts de souscripteurs	14 885 692 \$	13 696 601 \$
Produits d'intérêts tirés des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	68 280	73 541
Produits d'intérêts tirés des subventions gouvernementales	5 950 833	4 902 505
Produits d'intérêts tirés du fonds complémentaire de bourses	77 185	70 094
Produits de placement tirés du fonds d'enrichissement	2 063	822
Produits de dividendes tirés des dépôts de souscripteurs	7 961 119	8 910 099
Produits de dividendes tirés des subventions gouvernementales	2 540 920	2 571 704
(Pertes réalisées) profits réalisés sur la vente de placements	(25 721 066)	6 962 493
Variation des (pertes latentes) profits latents, montant net	(19 064 071)	11 444 929
<b>Total des (pertes) produits</b>	<b>(13 299 045)</b>	<b>48 632 788</b>

### Charges

Frais d'administration	569 360	479 625
Honoraires du fiduciaire	167 198	162 840
Frais de gestion de portefeuille	2 143 035	1 464 353
Honoraires et frais du Comité d'examen indépendant	18 781	19 190
Jetons de présence	12 521	12 000
<b>Total des charges</b>	<b>2 910 895</b>	<b>2 138 008</b>

**(Diminution) augmentation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires**

**(16 209 940) \$**      **46 494 780 \$**

Voir les notes afférentes aux états financiers audités.

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## États des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

<b>Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 095 677 352 \$</b>	1 079 414 014 \$
(Diminution) augmentation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	<b>(16 209 940)</b>	46 494 780
<b>Transactions conclues avec les souscripteurs et les bénéficiaires</b>		
Dépôts de souscripteurs	<b>58 963 680</b>	64 025 691
Honoraires déduits des dépôts de souscripteurs (note 11)	<b>(11 959 497)</b>	(12 877 962)
Retraits de dépôts de souscripteurs à la suite de résiliation	<b>(8 019 944)</b>	(7 874 152)
Retraits de dépôts de souscripteurs en raison de l'arrivée à échéance de régimes	<b>(52 855 493)</b>	(48 166 355)
Subventions canadiennes pour l'épargne-études	<b>10 939 306</b>	11 191 693
Bons d'études canadiens	<b>1 259 900</b>	1 286 874
Subventions provinciales pour l'épargne	<b>644 507</b>	687 176
Total des transactions conclues avec les souscripteurs et les bénéficiaires	<b>(1 027 541)</b>	8 272 965
<b>Remboursement aux bénéficiaires</b>		
Paiements d'aide aux études		
Bourses d'études	<b>27 095 886</b>	24 096 263
Subventions gouvernementales	<b>15 440 074</b>	14 163 915
Remboursement des frais de vente	<b>280 912</b>	244 229
Total des décaissements aux bénéficiaires	<b>42 816 872</b>	38 504 407
(Diminution) augmentation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	<b>(60 054 353) \$</b>	16 263 338 \$
<b>Actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 035 622 999 \$</b>	1 095 677 352 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers audités.

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

## Tableaux des flux de trésorerie

### Activités de fonctionnement

(Diminution) augmentation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires	<b>(16 209 940) \$</b>	46 494 780 \$
Éléments hors trésorerie		
(Profits réalisés) pertes réalisées sur la vente de placements	<b>25 721 066</b>	(6 962 493)
Variation des (profits latents) pertes latentes, montant net	<b>19 064 071</b>	(11 444 929)
Amortissement des escomptes et primes sur placements	<b>2 065 047</b>	6 006 084
Diminution (augmentation) des intérêts courus	<b>174 221</b>	(170 141)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	<b>1 003 669</b>	(35 685)
(Diminution) augmentation des montants à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses	<b>365 685</b>	(614 689)
Achats de placements	<b>(2 971 117 444)</b>	(1 931 664 843)
Produits de la vente de placements	<b>2 982 438 093</b>	1 926 914 777
	<b>43 504 468</b>	28 522 861
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<b>43 504 468</b>	28 522 861

### Activités de financement

Dépôts de souscripteurs reçus aux termes de conventions de bourses	<b>58 597 154</b>	63 645 218
Paiements à partir de dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	<b>(71 078 420)</b>	(68 306 341)
Dépôts de souscripteurs reçus aux termes de conventions d'entiercement	<b>366 530</b>	380 473
Paiements à partir de dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	<b>(243 051)</b>	(230 922)
Subventions gouvernementales reçues	<b>12 130 982</b>	13 331 582
Paiements d'aide aux études	<b>(42 535 960)</b>	(38 260 178)
Remboursement de frais d'inscription	<b>(280 912)</b>	(244 229)
	<b>(43 043 677)</b>	(29 684 397)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<b>(43 043 677)</b>	(29 684 397)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	<b>460 791</b>	(1 161 536)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<b>2 121 393</b>	3 282 929
	<b>2 582 184 \$</b>	2 121 393 \$
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 582 184 \$</b>	2 121 393 \$
Informations supplémentaires :		
Intérêts reçus	<b>30 039 129 \$</b>	30 446 293 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	<b>11 505 707 \$</b>	11 446 118 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers audités.

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses 31 décembre 2018

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Titres à revenu fixe</b>					
1 705 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		4 janv. 2019	1 704 677	1 704 693
12 625 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		10 janv. 2019	12 619 471	12 619 319
10 520 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		24 janv. 2019	10 508 178	10 508 638
36 275 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		7 févr. 2019	36 211 011	36 212 970
37 795 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		21 févr. 2019	37 705 929	37 706 560
38 075 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		7 mars 2019	37 963 707	37 962 298
9 700 000	PROVINCE DE L'ALBERTA		8 janv. 2019	9 696 057	9 696 411
6 880 000	PROVINCE DE L'ONTARIO		13 mars 2019	6 854 301	6 855 782
100 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,650 %	2 janv. 2019	100 000	100 000
2 930 000	407 INTERNATIONAL INC.	3,830 %	11 mai 2046	2 914 009	2 914 618
1 000 000	ALTALINK LP	3,717 %	3 déc. 2046	1 046 828	985 600
115 000	ANHEUSER-BUSCH INBEV FINANCE	2,600 %	15 mai 2024	115 387	109 114
115 000	BANK OF AMERICA CORP.	3,301 %	24 avr. 2024	114 774	114 899
1 715 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,973 %	30 mars 2020	1 715 039	1 689 858
150 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,776 %	13 juill. 2020	185 605	203 615
535 000	BANQUE DE MONTRÉAL	1,880 %	31 mars 2021	535 407	525 734
190 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,896 %	13 avr. 2021	240 463	257 586
165 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,270 %	11 juill. 2022	164 788	161 705
185 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,398 %	1 <sup>er</sup> févr. 2023	184 436	183 061
2 835 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,890 %	20 juin 2023	2 827 283	2 856 263
405 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,700 %	11 sept. 2024	404 957	398 889
3 915 000	BANQUE DE MONTRÉAL	3,190 %	01 mars 2028	3 892 408	3 919 502
2 445 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,222 %	2 avr. 2020	2 446 577	2 461 039
245 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	3,270 %	11 janv. 2021	250 182	247 771
860 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE B C	2,909 %	20 avr. 2021	1 049 472	1 164 490
650 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,799 %	2 déc. 2021	634 053	633 900
2 440 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	1,830 %	27 avr. 2022	2 378 678	2 360 285
1 650 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,980 %	17 avr. 2023	1 649 974	1 669 866
2 150 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,290 %	28 juin 2024	2 126 995	2 074 385
430 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,620 %	2 déc. 2026	413 955	415 316
3 280 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	3,100 %	2 févr. 2028	3 254 439	3 263 600
245 000	BHP BILLITON FINANCE	3,230 %	15 mai 2023	238 805	244 500
10 598 000	CADILLAC FAIRVIEW FINANCE	4,310 %	25 janv. 2021	10 847 130	11 036 757
100 000	CAMECO CORPORATION	5,670 %	2 sept. 2019	101 872	101 888
13 315 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,000 %	15 déc. 2019	13 309 752	13 319 660
2 440 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	1,450 %	15 juin 2020	2 441 882	2 421 895
5 370 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	3,350 %	15 déc. 2020	5 524 247	5 511 714
5 555 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,400 %	15 déc. 2022	5 615 997	5 588 330
1 200 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,350 %	15 sept. 2023	1 248 137	1 202 628
1 520 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	3,150 %	15 sept. 2023	1 572 046	1 578 535
3 040 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,550 %	15 déc. 2023	3 051 729	3 076 662
1 715 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,900 %	15 juin 2024	1 819 457	1 763 826
1 790 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	1,950 %	15 déc. 2025	1 728 803	1 736 469
1 330 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	1,900 %	15 sept. 2026	1 280 833	1 279 859
620 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,350 %	15 juin 2027	620 319	614 352
1 130 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,650 %	15 déc. 2028	1 110 550	1 147 323
270 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,650 %	15 déc. 2028	268 659	274 139
140 000	CANADIAN NATURAL RESOURCES	3,420 %	1 <sup>er</sup> déc. 2026	140 660	133 986
98 000	CANADIAN UTILITIES LTD.	3,122 %	09 nov. 2022	101 022	98 891
750 000	CAPITAL DESJARDINS INC.	5,187 %	05 mai 2020	775 774	772 478
1 051 000	CAPITAL DESJARDINS INC.	4,954 %	15 déc. 2026	1 142 362	1 106 072
1 650 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	1,920 %	08 déc. 2020	1 651 950	1 666 121
455 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	1,900 %	26 avr. 2021	455 319	446 583
145 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,300 %	11 juill. 2022	145 114	142 106
2 200 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,970 %	11 juill. 2023	2 199 410	2 200 902
205 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	3,439 %	13 sept. 2023	262 454	274 825
1 690 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	3,300 %	26 mai 2025	1 697 139	1 733 332
105 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	3,450 %	4 avr. 2028	104 969	104 351
6 632 000	CDP FINANCIÈRE INC.	4,600 %	15 juill. 2020	6 833 000	6 864 186
120 000	CITIGROUP INC.	4,090 %	9 juin 2025	124 346	120 131

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses 31 décembre 2018 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
155 000	ENBRIDGE INC.	3,950 %	19 nov. 2024	155 802	157 926
375 000	FÉDÉRATION DES CAISSES	2,394 %	25 août 2022	375 000	368 348
650 000	FÉDÉRATION DES CAISSES	3,056 %	11 sept. 2023	650 000	657 527
362 000	GOVERNEMENT DU CANADA	1,750 %	1 <sup>er</sup> mars 2019	362 721	362 138
180 000	GOVERNEMENT DU CANADA	0,750 %	1 <sup>er</sup> sept. 2020	180 089	176 659
211 000	GOVERNEMENT DU CANADA	3,250 %	1 <sup>er</sup> juin 2021	222 937	217 921
29 170 000	GOVERNEMENT DU CANADA	2,250 %	1 <sup>er</sup> juin 2025	29 534 378	29 751 066
695 000	GOVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1 <sup>er</sup> juin 2026	708 768	674 921
9 984 000	GOVERNEMENT DU CANADA	2,000 %	1 <sup>er</sup> juin 2028	9 876 410	10 013 752
1 815 000	GOVERNEMENT DU CANADA	5,750 %	1 <sup>er</sup> juin 2033	2 602 070	2 631 859
7 750 000	GOVERNEMENT DU CANADA	4,000 %	1 <sup>er</sup> juin 2041	9 804 502	10 205 743
1 397 000	GOVERNEMENT DU CANADA	3,500 %	1 <sup>er</sup> déc. 2045	1 849 702	1 763 992
16 259 000	GOVERNEMENT DU CANADA	2,750 %	1 <sup>er</sup> déc. 2048	18 109 829	18 283 408
2 150 000	AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU GRAND TORONTO	5,300 %	25 févr. 2041	2 658 855	2 700 250
615 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	4,650 %	13 août 2020	641 336	634 237
625 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	3,337 %	28 févr. 2028	627 900	628 513
665 000	BANQUE HSBC DU CANADA	2,170 %	29 juin 2022	665 460	645 782
740 000	BANQUE HSBC DU CANADA	2,542 %	31 janv. 2023	740 000	723 180
65 000	HYDRO ONE INC.	5,490 %	16 juill. 2040	84 012	79 415
210 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.	3,440 %	26 janv. 2027	210 820	207 373
1 615 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,760 %	1 <sup>er</sup> juin 2033	1 813 090	1 773 399
565 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,860 %	1 <sup>er</sup> déc. 2045	701 304	645 100
445 000	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS	2,811 %	21 févr. 2024	450 343	444 996
260 000	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS	3,181 %	22 nov. 2027	262 827	260 286
1 735 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	2,534 %	27 janv. 2020	1 735 000	1 713 850
985 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	2,082 %	26 mai 2022	984 748	956 622
615 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	2,844 %	12 janv. 2023	606 762	609 539
345 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	7,405 %	31 déc. 2108	382 612	359 231
3 699 000	CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL	5,360 %	31 déc. 2043	4 683 822	4 765 274
725 000	MUSKRAT FALLS LABRADOR TRANSMISSION FUNDING	3,630 %	1 <sup>er</sup> juin 2029	801 873	781 376
435 000	BANQUE NATIONALE DU CANADA	2,105 %	18 mars 2022	433 119	424 612
414 192	NEW BRUNSWICK PROJECT	6,470 %	30 nov. 2027	486 442	477 895
715 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,720 %	1 <sup>er</sup> oct. 2020	644 429	534 169
2 465 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,329 %	1 <sup>er</sup> avr. 2021	1 845 999	1 415 955
860 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,124 %	1 <sup>er</sup> juin 2021	772 940	754 082
415 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,450 %	1 <sup>er</sup> oct. 2021	366 947	336 727
250 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,620 %	1 <sup>er</sup> mars 2022	224 173	209 330
260 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,420 %	1 <sup>er</sup> juin 2022	240 731	250 718
200 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,890 %	1 <sup>er</sup> sept. 2022	186 605	192 915
375 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,360 %	1 <sup>er</sup> déc. 2022	330 841	314 096
500 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,690 %	1 <sup>er</sup> févr. 2023	466 705	467 880
115 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,390 %	1 <sup>er</sup> mai 2023	110 699	114 825
320 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,690 %	1 <sup>er</sup> nov. 2023	317 089	322 589
765 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	5,375 %	1 <sup>er</sup> juill. 2028	511 864	450 975
165 000	NORTH WEST REDWATER	3,200 %	22 juill. 2024	167 989	163 918
2 680 000	NORTH WEST REDWATER	4,150 %	1 <sup>er</sup> juin 2033	2 674 240	2 714 492
60 000	NORTH WEST REDWATER	4,050 %	22 juill. 2044	62 626	58 679
250 000	OMERS REALTY CORP.	2,858 %	23 févr. 2024	250 621	247 963
1 400 000	ONTARIO HYDRO	0,000 %	11 avr. 2031	995 604	960 442
4 170 000	OPB FINANCE TRUST	3,890 %	4 juill. 2042	4 199 705	4 463 068
3 000 000	OPB FINANCE TRUST	2,980 %	25 janv. 2027	2 998 741	2 995 680
4 329 536	ORNGE ISSUER TRUST	5,727 %	11 juin 2034	4 663 625	4 305 217
125 000	PEMBINA PIPELINE CORP.	3,540 %	3 févr. 2025	122 306	122 646
340 000	PEPSICO INC.	2,150 %	6 mai 2024	332 692	325 020
2 756 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	2,200 %	1 <sup>er</sup> juin 2026	2 759 484	2 651 382
1 410 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	2,550 %	1 <sup>er</sup> juin 2027	1 365 352	1 381 645
405 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	2,900 %	1 <sup>er</sup> déc. 2028	403 776	405 166
1 425 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,500 %	1 <sup>er</sup> juin 2031	1 502 485	1 490 051
2 770 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,900 %	1 <sup>er</sup> déc. 2033	3 065 484	3 013 871
525 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1 <sup>er</sup> déc. 2043	558 372	539 102
1 059 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,300 %	1 <sup>er</sup> déc. 2046	1 066 081	1 058 778
1 472 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,050 %	1 <sup>er</sup> déc. 2048	1 432 534	1 410 191



# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses

31 décembre 2018 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
3 750 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	3,250 %	18 déc. 2021	3 906 831	3 858 675
4 535 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	5,700 %	18 juin 2029	5 722 000	5 703 488
2 360 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	6,350 %	18 juin 2031	3 121 307	3 207 547
1 445 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	4,300 %	18 juin 2042	1 698 099	1 734 910
2 310 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	2,800 %	18 juin 2048	2 224 021	2 193 507
2 504 000	PROVINCE DU MANITOBA	3,300 %	2 juin 2024	2 528 959	2 594 470
770 000	PROVINCE DU MANITOBA	2,600 %	2 juin 2027	748 237	756 248
980 000	PROVINCE DU MANITOBA	3,000 %	2 juin 2028	970 151	988 408
1 365 000	PROVINCE DU MANITOBA	6,300 %	5 mars 2031	1 832 094	1 804 080
300 000	PROVINCE DU MANITOBA	5,700 %	5 mars 2037	401 576	399 009
2 085 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,600 %	5 mars 2038	2 522 393	2 470 621
1 080 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,050 %	5 sept. 2045	1 201 114	1 210 334
1 217 000	PROVINCE DU MANITOBA	2,850 %	5 sept. 2046	1 211 921	1 103 454
1 316 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	1,550 %	4 mai 2022	1 296 416	1 281 955
435 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	5,500 %	27 janv. 2034	558 323	550 549
1 995 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,650 %	26 sept. 2035	2 355 644	2 331 956
805 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,550 %	26 mars 2037	918 526	935 338
4 030 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,379 %	27 févr. 2023	4 030 032	3 940 937
2 750 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,499 %	17 mars 2024	2 750 000	2 741 833
980 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	4,500 %	17 avr. 2037	1 114 962	1 125 128
2 730 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	3,300 %	17 oct. 2046	2 577 761	2 642 340
3 500 000	PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,060 %	09 nov. 2022	3 507 270	3 468 955
6 578 000	PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,150 %	01 juin 2025	6 514 690	6 389 014
4 100 000	PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	4,400 %	01 juin 2042	4 715 892	4 875 269
6 700 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,100 %	08 sept. 2019	6 708 991	6 708 844
8 575 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	4,000 %	2 juin 2021	9 047 041	8 929 148
5 035 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,279 %	21 août 2023	5 029 215	4 916 929
6 025 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2025	6 062 528	6 017 830
1 320 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,400 %	2 juin 2026	1 330 759	1 291 792
2 185 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2027	2 134 230	2 157 251
1 025 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,900 %	2 juin 2028	1 005 694	1 043 204
3 560 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	6,500 %	8 mars 2029	4 691 230	4 676 701
2 640 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	5,850 %	8 mars 2033	3 451 550	3 476 537
1 540 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	5,600 %	2 juin 2035	2 059 208	2 028 750
1 250 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	4,700 %	2 juin 2037	1 309 620	1 520 075
2 365 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	4,650 %	2 juin 2041	2 878 181	2 910 062
3 703 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	3,450 %	2 juin 2045	3 978 365	3 859 711
1 886 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,800 %	2 juin 2048	1 890 003	1 749 359
8 048 000	PROVINCE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	4,250 %	24 sept. 2019	8 096 620	8 179 021
1 500 000	PROVINCE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	6,100 %	29 juill. 2027	1 604 687	1 845 255
415 000	PROVINCE DE QUÉBEC	4,500 %	1 <sup>er</sup> déc. 2020	432 666	433 679
5 060 000	PROVINCE DE QUÉBEC	4,250 %	1 <sup>er</sup> déc. 2021	5 390 382	5 346 143
1 295 000	PROVINCE DE QUÉBEC	9,375 %	16 janv. 2023	1 619 547	1 639 263
8 745 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,750 %	1 <sup>er</sup> sept. 2024	9 375 861	9 299 083
7 015 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,511 %	13 oct. 2024	7 089 452	7 090 832
11 226 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,750 %	1 <sup>er</sup> sept. 2025	11 477 421	11 321 196
825 000	PROVINCE DE QUÉBEC	8,500 %	1 <sup>er</sup> avr. 2026	1 127 320	1 135 159
840 000	PROVINCE DE QUÉBEC	6,250 %	1 <sup>er</sup> juin 2032	1 122 150	1 144 567
2 040 000	PROVINCE DE QUÉBEC	5,750 %	1 <sup>er</sup> déc. 2036	2 780 286	2 787 109
4 189 000	PROVINCE DE QUÉBEC	3,500 %	1 <sup>er</sup> déc. 2048	4 604 348	4 487 634
1 220 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	2,650 %	2 juin 2027	1 188 540	1 206 348
570 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	6,400 %	5 sept. 2031	769 052	771 888
425 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	5,800 %	5 sept. 2033	551 897	557 341
305 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	5,600 %	5 sept. 2035	410 172	398 745
1 410 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	4,750 %	1 <sup>er</sup> juin 2040	1 761 305	1 736 612
2 343 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	2 370 513	2 395 483
1 930 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	2,750 %	2 déc. 2046	1 854 608	1 746 322
1 116 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,300 %	2 juin 2048	1 117 445	1 126 278
2 330 000	PSP CAPITAL INC.	3,290 %	4 avr. 2024	2 337 789	2 414 160
885 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,658 %	23 mars 2020	888 307	875 840
280 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,030 %	15 mars 2021	280 546	275 836
980 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,968 %	2 mars 2022	953 261	954 334

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses 31 décembre 2018 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
600 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,949 %	1 <sup>er</sup> mai 2023	600 000	605 310	
650 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	3,296 %	26 sept. 2023	650 000	663 000	
210 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,333 %	5 déc. 2023	210 000	204 198	
1 802 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,930 %	16 juill. 2025	2 074 846	1 997 949	
12 284 000	ROYAL OFFICE FINANCE LP	5,209 %	12 nov. 2032	13 837 515	14 569 930	
65 000	FIDUCIE DE CAPITAL BANQUE SCOTIA	5,650 %	31 déc. 2056	76 601	76 626	
1 500 000	SINAI HEALTH SYSTEM	3,527 %	9 juin 2056	1 500 000	1 492 545	
170 000	SMART REIT	3,444 %	28 août 2026	167 636	159 741	
945 805	SNC-LAVALIN INNISFREE	6,632 %	30 juin 2044	1 203 338	1 214 376	
140 000	SUNCOR ÉNERGIE INC.	3,000 %	14 sept. 2026	139 944	135 034	
625 000	SUNLIFE CAP TRUST II	5,863 %	31 déc. 2108	698 154	640 819	
10 058 000	TCHC ISSUER TRUST	5,395 %	22 févr. 2040	13 224 479	12 659 904	
860 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE CANADA-VIE	6,400 %	11 déc. 2028	1 055 552	1 063 287	
1 500 000	THE HOSPITAL FOR SICK KIDS	3,416 %	07 déc. 2057	1 500 000	1 424 040	
1 670 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,831 %	18 févr. 2020	1 678 166	1 675 060	
170 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2,045 %	8 mars 2021	170 385	167 690	
825 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,680 %	8 juin 2021	810 027	807 601	
155 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2,621 %	22 déc. 2021	157 463	154 254	
1 450 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,005 %	30 mai 2023	1 450 349	1 468 227	
1 760 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2,325 %	28 juin 2024	1 760 000	1 757 008	
850 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,226 %	24 juill. 2024	892 170	859 316	
1 375 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,589 %	14 sept. 2028	1 371 226	1 375 743	
2 730 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	4,859 %	04 mars 2031	2 730 000	2 896 557	
170 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION ONT DEP	1,909 %	18 juill. 2023	170 000	162 948	
360 000	TRANSCANADA PIPELINES LTD	3,300 %	17 juill. 2025	374 236	356 234	
801 000	TRANSCANADA PIPELINES LTD	8,050 %	17 févr. 2039	1 214 937	1 139 583	
100 000	TRANSCANADA TR	4,650 %	18 mai 2077	100 162	92 116	
310 000	OBLIGATIONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN	3,125 %	15 mai 2048	385 792	430 361	
225 000	WELLS FARGO	3,874 %	21 mai 2025	230 308	223 409	
650 000	WELLS FARGO	2,975 %	19 mai 2026	638 776	618 995	
1 725 000	YUKON DEVELOPMENT CORP.	5,000 %	29 juin 2040	2 178 450	2 198 202	
<b>Total des titres à revenu fixe</b>				<b>608 825 570 \$</b>	<b>608 360 439 \$</b>	81,1 %
<b>Titres à taux variable</b>						
5 000 000	BILLET LIÉ À DES SOCIÉTÉS NORD-AMÉRICAINES DE LA BANQUE TORONTO-DOMINION		3 avr. 2019	5 000 000	5 697 000	
10 000 000	BILLET LIÉ À DES INDICES CANADIENS DE LA BANQUE TORONTO-DOMINION		11 oct. 2022	10 000 000	11 574 000	
10 000 000	BILLET LIÉ À DES INDICES AMÉRICAINS DE LA BANQUE TORONTO-DOMINION		11 oct. 2022	10 000 000	14 633 000	
<b>Total des titres à taux variable</b>				<b>25 000 000 \$</b>	<b>31 904 000 \$</b>	4,3 %
<b>Actions/parts Titres de capitaux propres</b>						
62 900	ALIMENTATION COUCHE-TARD CAT. B DROIT DE VOTE SUB.			4 292 027	4 257 701	
54 300	ATCO LTD - CAT. I SANS DROIT DE VOTE			2 194 878	2 092 179	
28 000	BANQUE DE MONTRÉAL			2 719 354	2 494 800	
55 400	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE			3 956 879	3 763 876	
153 875	FINB BMO S&P 500			3 642 003	5 771 851	
78 200	BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT – CAT. A			4 353 635	4 082 040	
41 800	COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA			4 393 521	4 213 022	
17 600	CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE			4 548 495	4 253 568	
56 000	CCL INDUSTRIES INC., CAT. B DROIT DE VOTE SUB.			3 014 472	2 797 200	
44 200	GROUPE CGI INC., CAT. A DROIT DE VOTE SUB.			3 807 567	3 688 932	
5 300	CONSTELLATION SOFTWARE INC			4 869 138	4 609 357	
72 800	DOLLARAMA INC			2 286 992	2 357 264	
88 200	GREAT-WEST LIFECO INC			2 969 085	2 478 420	
70 300	IMPERIAL OIL LTD NEW			2 577 549	2 426 053	
24 500	INTACT CORPORATION FINANCIÈRE			2 484 017	2 422 070	
18 600	KINAXIS INC			1 303 059	1 220 532	
45 800	LES COMPAGNIES LOBLAW LTÉE			2 824 449	2 795 632	

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses 31 décembre 2018 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
83 500	METRO INC			3 956 284	3 942 870
52 400	BANQUE NATIONALE DU CANADA			3 089 620	2 934 400
84 100	OPEN TEXT CORP			3 852 426	3 728 994
124 900	PRAIRIESKY ROYALTY LTD			2 060 508	2 191 995
140 600	QUÉBÉCOR INC			4 100 869	4 021 160
38 200	RESTAURANT BRANDS			2 753 356	2 724 424
48 400	ROGERS COMMUNICATIONS INC			3 416 387	3 374 448
52 300	BANQUE ROYALE DU CANADA			4 411 695	4 878 021
72 100	SAPUTO INC			2 949 353	2 819 831
74 200	SHAW COMMUNICATIONS INC			1 946 512	1 827 546
69 000	TELUS CORPORATION			3 236 996	3 120 180
52 400	THOMSON REUTERS CORP			3 584 692	3 444 252
17 000	GROUPE TMX LIMITÉE			1 283 025	1 200 370
71 000	INDUSTRIES TOROMONT LTÉE			3 963 213	3 842 520
63 100	LA BANQUE TORONTO-DOMINION			3 857 660	4 278 180
27 900	WASTE CONNECTIONS INC			2 907 320	2 816 226
57 600	WINPAK LTD			2 622 924	2 748 672
<b>Total des titres de capitaux propres</b>				<b>110 229 960 \$</b>	<b>109 618 587 \$</b> 14,6 %
				<b>744 055 530</b>	<b>749 883 026</b> 100,0 %

## Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales 31 décembre 2018

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Titres à revenu fixe</b>					
90 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		4 janv. 2019	89 980	89 984
65 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		24 janv. 2019	64 927	64 930
110 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		7 févr. 2019	109 807	109 812
150 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		21 févr. 2019	149 643	149 649
30 000	GOUVERNEMENT DU CANADA		7 mars 2019	29 912	29 911
900 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,650 %	2 janv. 2019	900 000	900 000
190 000	ANHEUSER-BUSCH INBEV FINANCE	2,600 %	15 mai 2024	190 640	180 276
195 000	BANK OF AMERICA CORP.	3,301 %	24 avr. 2024	194 617	194 828
3 230 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,973 %	30 mars 2020	3 230 069	3 182 648
250 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,776 %	13 juill. 2020	309 342	339 358
1 065 000	BANQUE DE MONTRÉAL	1,880 %	31 mars 2021	1 064 840	1 046 554
325 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,896 %	13 avr. 2021	411 319	440 608
280 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,270 %	11 juill. 2022	279 302	274 408
305 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,398 %	1er févr. 2023	304 069	301 804
2 955 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,890 %	20 juin 2023	2 943 633	2 977 163
650 000	BANQUE DE MONTRÉAL	2,700 %	11 sept. 2024	649 931	640 192
1 250 000	BANQUE DE MONTRÉAL	3,190 %	1er mars 2028	1 245 350	1 251 438
4 360 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,222 %	2 avr. 2020	4 362 813	4 388 602
485 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	3,270 %	11 janv. 2021	494 159	490 485
1 250 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,799 %	2 déc. 2021	1 219 332	1 219 038
2 150 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	1,830 %	27 avr. 2022	2 114 127	2 079 760
1 440 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE B C	2,909 %	20 avr. 2021	1 757 138	1 949 843
1 415 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,980 %	17 avr. 2023	1 415 354	1 432 037
1 260 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,290 %	28 juin 2024	1 234 655	1 215 686
725 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,620 %	2 déc. 2026	697 952	700 241
970 000	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	3,100 %	2 févr. 2028	969 700	965 150
490 000	BHP BILLITON FINANCE	3,230 %	15 mai 2023	477 611	489 000
175 000	CAMECO CORPORATION	5,670 %	2 sept. 2019	178 277	178 304
1 685 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,400 %	15 déc. 2022	1 673 053	1 695 110
2 273 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,350 %	15 sept. 2023	2 356 914	2 277 978
5 450 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,550 %	15 déc. 2023	5 470 781	5 515 727
2 280 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,650 %	15 déc. 2028	2 240 756	2 314 952
615 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,650 %	15 déc. 2028	612 054	624 428

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales 31 décembre 2018 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
245 000	CANADIAN NATURAL RESOURCES	3,420 %	1er déc. 2026	246 155	234 475
166 000	CANADIAN UTILITIES LTD.	3,122 %	9 nov. 2022	171 119	167 509
1 330 000	CAPITAL DESJARDINS INC.	5,187 %	5 mai 2020	1 379 246	1 369 860
2 000 000	CAPITAL DESJARDINS INC.	4,954 %	15 déc. 2026	2 167 344	2 104 800
3 005 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	1,920 %	8 déc. 2020	3 008 552	3 034 359
790 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	1,900 %	26 avr. 2021	789 809	775 385
250 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,300 %	11 juill. 2022	250 189	245 010
940 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2,970 %	11 juill. 2023	939 847	940 385
295 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	3,439 %	13 sept. 2023	377 677	395 480
1 140 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	3,300 %	26 mai 2025	1 140 000	1 169 230
180 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	1,920 %	4 avr. 2028	179 947	178 888
305 000	CITIGROUP INC.	4,090 %	9 juin 2025	315 876	305 332
265 000	ENBRIDGE INCOME FUND	3,950 %	19 nov. 2024	264 594	270 003
625 000	FÉDÉRATION DES CAISSES	2,394 %	25 août 2022	623 876	613 913
1 250 000	FÉDÉRATION DES CAISSES	3,056 %	11 sept. 2023	1 250 000	1 264 475
760 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,750 %	1er mars 2019	761 412	760 289
465 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	0,750 %	1er sept. 2020	465 314	456 370
346 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	3,250 %	1er juin 2021	365 958	357 349
1 340 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1er juin 2026	1 360 462	1 301 287
2 300 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,000 %	1er juin 2028	2 264 086	2 306 854
2 673 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	3,500 %	1er déc. 2045	3 506 482	3 375 197
1 125 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	4,650 %	13 août 2020	1 170 722	1 160 190
1 145 000	GREAT-WEST LIFECO INC.	2,980 %	28 févr. 2028	1 150 313	1 151 435
1 225 000	BANQUE HSBC DU CANADA	2,170 %	29 juin 2022	1 225 848	1 189 598
1 260 000	BANQUE HSBC DU CANADA	2,542 %	31 janv. 2023	1 258 630	1 231 360
110 000	HYDRO ONE INC.	5,490 %	16 juill. 2040	142 175	134 395
370 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.	3,440 %	26 janv. 2027	371 445	365 371
2 730 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,760 %	1er juin 2033	3 058 576	2 997 758
925 000	LABRADOR-ISLAND LINK FDG TR	3,860 %	1er déc. 2045	1 149 808	1 056 137
780 000	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS	2,811 %	21 févr. 2024	790 963	779 992
420 000	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS	3,181 %	22 nov. 2027	424 409	420 462
3 230 000	BANQUE MANUVIE DU CANADA	2,534 %	27 janv. 2020	3 230 000	3 190 626
1 855 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	2,082 %	26 mai 2022	1 847 267	1 801 557
1 045 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	2,844 %	12 janv. 2023	1 030 771	1 035 720
690 000	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE MANUVIE	7,405 %	31 déc. 2108	765 223	718 463
1 330 000	MUSKRAT FALLS LABRADOR	3,630 %	1er juin 2029	1 463 982	1 433 421
720 000	BANQUE NATIONALE DU CANADA	2,105 %	18 mars 2022	714 659	702 806
1 175 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,720 %	1er oct. 2020	1 057 953	877 831
4 360 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,329 %	1er avr. 2021	3 257 600	2 504 489
1 440 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,124 %	1er juin 2021	1 294 225	1 262 650
680 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,450 %	1er oct. 2021	601 308	551 745
415 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,620 %	1er mars 2022	372 317	347 488
430 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,420 %	1er juin 2022	398 238	414 649
330 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,890 %	1er sept. 2022	307 960	318 310
610 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,360 %	1er déc. 2022	538 112	510 930
1 000 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	1,690 %	1er févr. 2023	933 411	935 760
195 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,124 %	1er mai 2023	187 706	194 704
550 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	2,690 %	1er nov. 2023	544 998	554 450
1 255 000	TITRES HYPOTHÉCAIRES ÉMIS AUX TERMES DE LA LNH	3,250 %	1er juill. 2028	838 913	739 835
365 000	NORTH WEST REDWATER	3,200 %	22 juill. 2024	370 193	362 606
100 000	NORTH WEST REDWATER	4,050 %	22 juill. 2044	104 377	97 799
505 000	OMERS REALTY CORP.	2,858 %	23 févr. 2024	506 224	500 884
215 000	PEMBINA PIPELINE CORP.	3,540 %	3 févr. 2025	211 382	210 952
565 000	PEPSICO INC.	2,150 %	6 mai 2024	552 607	540 106
2 610 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	2,550 %	1er juin 2027	2 527 019	2 557 513
765 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	2,900 %	1er déc. 2028	762 688	765 314
2 480 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,500 %	1er juin 2031	2 609 412	2 593 212
3 575 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,900 %	1er déc. 2033	3 982 462	3 889 743
945 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1er déc. 2043	1 008 076	970 383
1 340 000	PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE	5,700 %	18 juin 2029	1 680 243	1 685 264
1 345 000	PROVINCE DU MANITOBA	2,600 %	2 juin 2027	1 306 985	1 320 978
1 805 000	PROVINCE DU MANITOBA	3,000 %	2 juin 2028	1 786 860	1 820 487
2 540 000	PROVINCE DU MANITOBA	6,300 %	5 mars 2031	3 407 723	3 357 042
495 000	PROVINCE DU MANITOBA	5,700 %	5 mars 2037	663 259	658 365
3 785 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,600 %	5 mars 2038	4 580 200	4 485 036
2 020 000	PROVINCE DU MANITOBA	4,050 %	5 sept. 2045	2 256 438	2 263 774
905 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	5,500 %	27 janv. 2034	1 159 469	1 145 395
3 595 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,650 %	26 sept. 2035	4 252 569	4 202 196
1 355 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,550 %	26 mars 2037	1 547 197	1 574 388

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales 31 décembre 2018 (suite)

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
6 930 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,379 %	27 févr. 2023	6 930 054	6 776 847	
4 720 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,499 %	17 mars 2024	4 720 000	4 705 982	
1 785 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	4,500 %	17 avr. 2037	2 030 455	2 049 341	
2 365 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	3,300 %	17 oct. 2046	2 304 604	2 289 060	
6 560 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,060 %	9 nov. 2022	6 573 626	6 501 813	
9 290 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,279 %	21 août 2023	9 279 158	9 072 150	
2 335 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,400 %	2 juin 2026	2 358 070	2 285 101	
4 145 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2027	4 046 261	4 092 359	
1 805 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,900 %	2 juin 2028	1 771 003	1 837 057	
2 165 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	6,500 %	8 mars 2029	2 851 997	2 844 117	
2 861 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	5,600 %	2 juin 2035	3 825 119	3 768 996	
4 330 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	3,450 %	2 juin 2045	4 662 558	4 513 246	
735 000	PROVINCE DE QUÉBEC	4,500 %	1er déc. 2020	766 288	768 082	
2 240 000	PROVINCE DE QUÉBEC	9,375 %	16 janv. 2023	2 801 379	2 835 482	
12 610 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,511 %	13 oct. 2024	12 746 291	12 746 314	
2 465 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,750 %	1er sept. 2025	2 438 321	2 485 903	
1 585 000	PROVINCE DE QUÉBEC	8,500 %	1er avr. 2026	2 169 415	2 180 881	
1 540 000	PROVINCE DE QUÉBEC	6,250 %	1er juin 2032	2 057 274	2 098 373	
1 735 000	PROVINCE DE QUÉBEC	5,750 %	1er déc. 2036	2 395 290	2 370 409	
1 110 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	6,400 %	5 sept. 2031	1 497 232	1 503 151	
660 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	5,600 %	5 sept. 2035	890 135	862 858	
2 560 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	4,750 %	1er juin 2040	3 208 577	3 152 998	
597 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	616 502	610 373	
1 490 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,658 %	23 mars 2020	1 495 568	1 474 579	
645 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,030 %	15 mars 2021	644 005	635 409	
1 740 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	1,968 %	2 mars 2022	1 692 524	1 694 429	
1 000 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,949 %	1er mai 2023	1 000 000	1 008 850	
1 250 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	3,296 %	26 sept. 2023	1 250 000	1 275 000	
360 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	2,333 %	5 déc. 2023	360 000	350 053	
3 352 000	BANQUE ROYALE DU CANADA	4,930 %	16 juill. 2025	3 861 054	3 716 496	
110 000	SMART REIT	5,650 %	31 déc. 2056	129 632	129 675	
260 000	FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	3,444 %	28 août 2026	255 124	244 309	
256 000	SUNCOR ÉNERGIE INC.	3,000 %	14 sept. 2026	255 897	246 920	
1 185 000	SUNLIFE CAP TRUST II	5,863 %	31 déc. 2108	1 319 820	1 214 992	
1 390 000	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE	6,400 %	11 déc. 2028	1 694 295	1 718 568	
3 130 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,831 %	18 févr. 2020	3 145 304	3 139 484	
390 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2,045 %	8 mars 2021	390 472	384 700	
1 575 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1,680 %	8 juin 2021	1 546 415	1 541 783	
255 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2,621 %	22 déc. 2021	258 737	253 773	
560 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,005 %	30 mai 2023	560 000	567 039	
3 140 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	2,325 %	28 juin 2024	3 140 000	3 134 652	
1 545 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	3,226 %	24 juill. 2024	1 623 458	1 561 933	
330 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION ONT DEP	1,909 %	18 juill. 2023	330 000	316 312	
670 000	TRANSCANADA PIPELINES LTD	3,300 %	17 juill. 2025	696 829	662 992	
180 000	TRANSCANADA TR	4,650 %	18 mai 2077	180 291	165 809	
515 000	OBLIGATIONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN	3,125 %	15 mai 2048	640 912	714 954	
355 000	WELLS FARGO	3,874 %	21 mai 2025	364 516	352 490	
1 250 000	WELLS FARGO	2,975 %	19 mai 2026	1 228 416	1 190 375	
2 300 000	ONTARIO HYDRO	0,000 %	11 avr. 2031	1 658 526	1 577 869	
<b>Total des titres à revenu fixe</b>				<b>239 334 321 \$</b>	<b>236 544 261 \$</b>	82,0 %
<b>Actions/parts</b>	<b>Titres de capitaux propres</b>					
29 700	ALIMENTATION COUCHE-TARD CAT. B DROIT DE VOTE SUB.			2 026 601	2 010 393	
25 700	ATCO LTD - CAT. I SANS DROIT DE VOTE			1 038 828	990 221	
13 245	BANQUE DE MONTRÉAL			1 285 496	1 180 130	
26 250	LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE			1 875 843	1 783 425	
73 808	FINB BMO S&P 500 INDEX ETF			1 691 419	2 768 538	
37 000	BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT INC., CAT. A			2 059 904	1 931 400	
19 750	COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA			2 081 946	1 990 603	
8 300	CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE			2 145 028	2 005 944	
26 500	CCL INDUSTRIES INC., CAT. B DROIT DE VOTE SUB.			1 426 491	1 323 675	
20 900	GROUPE CGI INC., CAT. A DROIT DE VOTE SUB.			1 800 411	1 744 314	
2 500	CONSTELLATION SOFTWARE INC			2 296 764	2 174 225	
34 400	DOLLARAMA INC			1 080 667	1 113 872	
41 750	GREAT-WEST LIFECO INC			1 338 247	1 173 175	
33 300	IMPERIAL OIL LTD NEW			1 220 944	1 149 183	
11 600	INTACT CORPORATION FINANCIÈRE			1 176 106	1 146 776	

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales

31 décembre 2018 (suite)

Actions/parts	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
8 800	KINAXIS INC	616 501	577 456	
21 700	LES COMPAGNIES LOBLAW LTÉE	1 338 222	1 324 568	
39 500	METRO INC	1 871 536	1 865 190	
24 800	BANQUE NATIONALE DU CANADA	1 462 263	1 388 800	
39 800	OPEN TEXT CORP	1 823 146	1 764 732	
59 100	PRAIRIESKY ROYALTY LTD	974 988	1 037 205	
66 500	QUÉBÉCOR INC	1 939 601	1 901 900	
18 100	RESTAURANT BRANDS	1 304 601	1 290 892	
22 900	ROGERS COMMUNICATIONS INC	1 616 431	1 596 588	
24 775	BANQUE ROYALE DU CANADA	2 171 628	2 310 764	
34 100	SAPUTO INC	1 394 909	1 333 651	
35 125	SHAW COMMUNICATIONS INC	921 907	865 129	
32 600	TELUS CORPORATION	1 529 363	1 474 172	
24 800	THOMSON REUTERS CORP	1 696 572	1 630 104	
8 100	GROUPE TMX LIMITÉE	611 323	571 941	
33 600	INDUSTRIES TOROMONT LTÉE	1 875 549	1 818 432	
29 875	LA BANQUE TORONTO-DOMINION	1 905 513	2 025 525	
13 200	WASTE CONNECTIONS INC	1 375 507	1 332 408	
27 300	WINPAK LTD	1 243 157	1 302 756	
<b>Total des titres de capitaux propres</b>		<b>52 217 412 \$</b>	<b>51 898 087 \$</b>	18,0 %
		<b>291 551 733 \$</b>	<b>288 442 348 \$</b>	100,0 %

## Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes du fonds complémentaire de bourses

31 décembre 2018

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
147 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,254 %	15 sept. 2020	146 600	147 589	
110 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	1,250 %	15 déc. 2020	109 980	108 510	
84 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,400 %	15 déc. 2022	84 137	84 504	
131 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,550 %	15 déc. 2023	131 504	132 580	
55 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,650 %	15 déc. 2028	54 755	55 843	
247 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1er juin 2026	246 370	239 864	
22 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,000 %	1er juin 2028	21 770	22 066	
24 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	5,750 %	1er juin 2033	34 636	34 801	
21 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	3,500 %	1er déc. 2045	27 173	26 517	
110 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1er déc. 2043	113 382	112 955	
131 000	PROVINCE DU MANITOBA	2,550 %	2 juin 2023	133 334	131 325	
96 000	PROVINCE DU MANITOBA	6,300 %	5 mars 2031	125 084	126 880	
113 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,650 %	26 sept. 2035	130 493	132 086	
90 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,379 %	27 févr. 2023	90 001	88 011	
81 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,499 %	17 mars 2024	80 893	80 759	
150 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,060 %	9 nov. 2022	150 312	148 670	
75 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,190 %	27 oct. 2021	75 652	75 544	
136 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	3,150 %	2 juin 2022	142 092	139 585	
195 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,454 %	27 juin 2022	196 238	195 450	
320 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,279 %	21 août 2023	319 753	312 496	
143 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2027	137 938	141 184	
92 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	6,500 %	8 mars 2029	119 143	120 859	
100 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	5,850 %	8 mars 2033	130 029	131 687	
247 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	3,500 %	2 juin 2043	259 356	259 009	
29 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	3,450 %	2 juin 2045	29 511	30 227	
198 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,511 %	13 oct. 2024	198 213	200 140	
193 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,750 %	1er sept. 2025	197 176	194 637	
55 000	PROVINCE DE QUÉBEC	6,250 %	1er juin 2032	73 591	74 942	
21 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	21 655	21 470	
<b>Total des titres à revenu fixe</b>				<b>3 580 771 \$</b>	<b>3 570 190 \$</b>	100,0 %

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement

31 décembre 2018

Valeur nominale	Description des titres	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	
117 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,254 %	15 sept. 2020	116 681	117 469	
85 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	1,250 %	15 déc. 2020	84 985	83 848	
65 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,400 %	15 déc. 2022	65 106	65 390	
102 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,550 %	15 déc. 2023	102 392	103 230	
45 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION NO 1	2,650 %	15 déc. 2028	44 798	45 690	
185 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	1,500 %	1 <sup>er</sup> juin 2026	184 521	179 655	
17 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	2,000 %	1 <sup>er</sup> juin 2028	16 823	17 051	
19 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	5,750 %	1 <sup>er</sup> juin 2033	27 420	27 551	
16 000	GOUVERNEMENT DU CANADA	3,500 %	1 <sup>er</sup> déc. 2045	20 774	20 203	
86 000	PROVINCE DE L'ALBERTA	3,450 %	1 <sup>er</sup> déc. 2043	88 486	88 310	
103 000	PROVINCE DU MANITOBA	2,550 %	2 juin 2023	104 820	103 255	
72 000	PROVINCE DU MANITOBA	6,300 %	5 mars 2031	93 585	95 160	
88 000	PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	4,650 %	26 sept. 2035	101 868	102 863	
70 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,379 %	27 févr. 2023	70 001	68 453	
62 000	PROVINCE DE TERRE-NEUVE	2,499 %	17 mars 2024	61 939	61 816	
120 000	PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE	2,060 %	9 nov. 2022	120 249	118 936	
60 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,190 %	27 oct. 2021	60 522	60 435	
105 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	3,150 %	02 juin 2022	109 703	107 768	
155 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,454 %	27 juin 2022	155 984	155 358	
225 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,279 %	21 août 2023	224 846	219 725	
110 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	2,600 %	2 juin 2027	106 095	108 603	
75 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	6,500 %	8 mars 2029	97 126	98 526	
78 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	5,850 %	8 mars 2033	101 346	102 716	
189 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	3,500 %	2 juin 2043	198 497	198 189	
22 000	PROVINCE DE L'ONTARIO	3,450 %	2 juin 2045	22 388	22 931	
155 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,511 %	13 oct. 2024	155 154	156 676	
148 000	PROVINCE DE QUÉBEC	2,750 %	1 <sup>er</sup> sept. 2025	151 112	149 255	
40 000	PROVINCE DE QUÉBEC	6,250 %	1 <sup>er</sup> juin 2032	53 521	54 503	
16 000	PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN	3,400 %	3 févr. 2042	16 499	16 358	
<b>Total des titres à revenu fixe</b>				<b>2 757 241 \$</b>	<b>2 749 923 \$</b>	100,0 %

## Sommaire des tableaux du portefeuille de placements

31 décembre 2018

	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses	744 055 530	749 883 026
Tableau du portefeuille de placements des subventions gouvernementales	291 551 733	288 442 348
Tableau du portefeuille de placements du fonds complémentaire de bourses	3 580 771	3 570 190
Tableau du portefeuille de placements des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement	2 757 241	2 749 923
	<b>1 041 945 275 \$</b>	<b>1 044 645 487 \$</b>

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2018

### 1. Nature des activités

La Fondation pour l'éducation des enfants du Canada (la « Fondation ») a été constituée à titre d'organisme sans but lucratif aux termes des lois du Canada le 23 avril 1990. En 1991, la Fondation a commencé à offrir des conventions de bourses d'études par l'intermédiaire de son agent d'inscription exclusif, Fonds d'études pour les enfants Inc. Ces conventions sont connues collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada (les « régimes »).

La Fondation offre des régimes de bourses d'études qui permettent aux souscripteurs et à leurs bénéficiaires désignés d'épargner en vue des études postsecondaires d'un bénéficiaire. Les actifs de la Fondation sont investis dans des titres de capitaux propres, des obligations et des bons du Trésor, ainsi que des billets liés à des actions, conformément aux directives de l'énoncé de politique de placement de la Fondation établi par les fiduciaires et aussi selon les pratiques et les restrictions en matière de placement qui sont prescrites dans l'Instruction générale canadienne n° 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. En vertu d'une entente conclue en mai 2014 avec les autorités en valeurs mobilières, la Fondation peut investir dans des titres de capitaux propres, mais n'est plus autorisée à acquérir de nouveaux billets liés à des actions (l'« engagement »).

La Fondation n'est pas une société de fiducie et, par conséquent, elle n'est pas enregistrée en vertu des lois fédérales ou provinciales sur les sociétés de fiducie. Elle n'exerce pas les activités d'une société de fiducie et n'a pas l'intention de le faire.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis, et, après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études (« REEE ») en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, les produits crédités au capital d'un souscripteur ne constituent pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'ils sont retirés à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les subventions gouvernementales et les produits d'intérêts gagnés sur celles-ci constitueront un revenu imposable pour cet étudiant dans l'année du versement.

Le siège social est situé au 3221, North Service Road, à Burlington (Ontario).

Les états financiers tiennent compte des paiements d'aide aux études (y compris les bourses d'études et les subventions gouvernementales) versés aux bénéficiaires au cours de l'exercice. Les paiements sont versés, pour la plupart, en septembre de chaque exercice et, par conséquent, les paiements d'aide aux études seront beaucoup plus importants au deuxième semestre de l'exercice.

### 2. Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et selon le principe du coût historique, modifié par suite de la réévaluation de certains actifs financiers. Les méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme à tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

Le conseil d'administration de la Fondation a approuvé la publication des états financiers en date du 26 mars 2019.

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables

#### Instruments financiers

L'IFRS 9 présente des exigences portant sur la comptabilisation et l'évaluation d'instruments financiers. Cette norme remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et est en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Bien que les modifications introduites s'appliquent pour la première fois en 2018, elles n'ont aucun effet significatif sur les états financiers. La nature et l'incidence de l'adoption de la nouvelle norme sont décrites plus loin.

#### Comptabilisation, évaluation initiale et classement

Les instruments financiers de la Fondation se composent de la trésorerie, des intérêts courus, des dividendes à recevoir, des subventions gouvernementales à recevoir, des montants à recevoir pour la vente de titres, des placements, du montant à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses, des montants à payer pour l'achat de titres, du montant à payer à des souscripteurs à la suite de résiliations et de l'obligation de la Fondation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires se composent des dépôts de souscripteurs reçus d'avance, des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions de bourses, des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement, des produits de placements cumulés tirés des dépôts de souscripteurs, des produits de placements cumulés tirés des dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement, des subventions gouvernementales, des produits de placements cumulés tirés des subventions gouvernementales, du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement.

L'adoption de l'IFRS 9 n'a eu aucune incidence significative sur les méthodes comptables de la Fondation afférentes aux passifs financiers classés au coût amorti. La Fondation n'a ni acheté ni vendu d'instruments financiers dérivés.

L'IFRS 9 supprime certaines catégories précédemment en vigueur de la norme IAS 39 qui touchent les actifs financiers. L'incidence de l'IFRS 9 sur le classement et l'évaluation d'actifs financiers est décrite ci-dessous.

À la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant évalué au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Le classement des actifs financiers aux termes de l'IFRS 9 est généralement fondé sur le modèle économique pour la gestion d'un actif financier et les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et qu'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs en question sont évalués à JVAERG. Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti



# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2018

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

ou à la JVAERG comme il est précisé précédemment sont évalués à la JVRN. La Fondation peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier, qui remplit les exigences comme étant évalué au coût amorti ou à la JVAERG, d'être évalué à la JVRN si, ce faisant, cela permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une non-concordance comptable qui, autrement, pourrait en découler.

Les régimes ont un portefeuille d'actifs financiers dont la gestion ainsi que l'appréciation de la performance reposent sur la juste valeur, et c'est cette information qu'elle utilise pour évaluer le rendement des placements selon la stratégie de placement des régimes. Pour ce portefeuille, la perception des flux de trésorerie contractuels n'a qu'un rôle accessoire dans l'atteinte de l'objectif de placement des régimes. L'évaluation et la décision du modèle économique utilisé constitue un jugement comptable. Les régimes ont choisi de désigner les placements dans des titres à revenu fixe comme étant à la juste valeur au moment de l'adoption de l'IFRS 9 afin d'éliminer une incohérence d'évaluation, puisque l'obligation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires est évaluée à la JVRN.

Un actif financier est évalué, lors de sa comptabilisation initiale, à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un élément qui n'est pas à la JVRN, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés dans le cas des éléments évalués à la JVRN.

Le tableau suivant présente les catégories d'évaluation initiale selon l'IAS 39 et les nouvelles catégories d'évaluation selon l'IFRS 9 pour chacune des catégories d'actifs financiers de la Fondation au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Actifs financiers	Catégories initiales selon l'IAS 39	Nouvelles catégories selon l'IFRS 9
Obligations et bons du Trésor	Désignés à la JVRN	JVRN
Billets liés à des actions	Désignés à la JVRN	Désignés à la JVRN
Titres de capitaux propres a)	Désignés à la JVRN	JVRN
Créances	Prêts et créances	Coût amorti
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti

a) En vertu de l'IAS 39, ces titres de capitaux propres étaient désignés comme étant à la JVRN car ils étaient gérés sur la base de la juste valeur et leur rendement était pris en compte en fonction de cette base. Ces actifs ont été classés comme étant évalués à la JVRN selon l'IFRS 9.

Les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires sont évalués au prix de rachat et sont considérés comme un intérêt résiduel dans les actifs du régime après soustraction de tous les passifs. Les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires sont classés comme un passif financier en raison des obligations de paiement de la Fondation. L'augmentation ou la diminution du prix du rachat est présentée dans les états du résultat global à titre de variation des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

#### Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les titres de capitaux propres, les obligations et les bons du Trésor, est fondée sur les cours du marché à la clôture des négociations à la date de présentation. La Fondation utilise le dernier cours acheteur pour évaluer ces actifs financiers chaque date de présentation.

La juste valeur des actifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, soit les billets liés à des actions, est déterminée à l'aide de

techniques d'évaluation, soit notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés, le recours à d'autres instruments, l'examen de transactions comparables récentes conclues dans des conditions de concurrence normale et l'utilisation maximale des données observables. Les billets liés à des actions sont évalués à leur juste valeur à l'aide de modèles d'établissement des prix externes pour évaluer leurs composantes. La Fondation utilise un modèle d'établissement des prix externe selon lequel elle évalue ses billets liés à des actions en fonction du cours auquel ces titres pourraient être vendus à une contrepartie. Ces billets liés à des actions ont été émis par une banque canadienne.

#### Transition

Les modifications apportées aux méthodes comptables par suite de l'adoption de l'IFRS 9 ont été appliquées de manière prospective et la Fondation s'est prévaluée de l'exemption de ne pas retraiter les informations comparatives des périodes antérieures eu égard aux exigences de classement et d'évaluation. Par conséquent, les informations présentées pour 2017 ne reflètent généralement pas les exigences de l'IFRS 9, mais plutôt celles de l'IAS 39.

#### Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts tirés de placements dans des obligations et des bons du Trésor sont comptabilisés au taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de produits à la date ex-dividende. Les intérêts courus et les dividendes à recevoir sont calculés comme étant la différence entre les montants reçus et les montants gagnés qui ont été inscrits dans les produits.

Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de placement sont calculés en fonction du coût amorti des placements connexes et sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les profits et les pertes latents sont calculés comme étant la différence entre la juste valeur et le coût amorti des placements connexes à la date des états de la situation financière. Les profits et les pertes latents ne sont pas affectés à des bénéficiaires en particulier jusqu'à ce qu'ils soient réalisés par la Fondation. Au 31 décembre 2018, les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires comprenaient un profit latent net de 2 700 212 \$ (profit de 21 725 135 \$ en 2017).

#### Devise

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Fondation.

#### Dépréciation des actifs financiers

L'IFRS 9 remplace le modèle axé sur les pertes subies selon l'IAS 39 par un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues. Le nouveau modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti, et non aux placements évalués à JVRN. Aux termes de l'IFRS 9, la comptabilisation des pertes de crédit est devancée par rapport à l'IAS 39.

Les corrections de valeur pour pertes sont évaluées selon l'une des bases suivantes en vertu de l'IFRS 9 :

- Pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir qui représentent les pertes de crédit attendues des cas de défaillance dans les 12 mois suivant la date de clôture.
- Pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui représentent les pertes de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue.

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2018

### 3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

#### Dépôts de souscripteurs

Le solde du capital des souscripteurs comprend seulement les sommes reçues des souscripteurs et n'inclut pas les montants à recevoir à l'égard des conventions en cours, puisque les souscripteurs peuvent résilier leurs régimes en tout temps. Les dépôts de capital sont remis au souscripteur (ou au bénéficiaire du souscripteur si certaines conditions sont remplies) à la résiliation ou à l'échéance de la convention de bourses. Les dépôts de souscripteurs à la résiliation du régime ou lors de la résiliation par le souscripteur sont présentés dans les passifs. Les états financiers tiennent compte de tous les autres dépôts de souscripteurs dans les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires. Comme les dépôts de souscripteurs sont exigibles à vue, ils sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les dépôts de souscripteurs reçus d'avance par rapport aux conventions de paiement des régimes sont comptabilisés dans les dépôts de souscripteurs reçus d'avance. Les dépôts de souscripteurs reçus avant de connaître le numéro d'assurance sociale du bénéficiaire sont détenus dans les dépôts de souscripteurs aux termes de conventions d'entiercement.

La Fondation déduit les frais de vente et de dépôt, les charges administratives, le cas échéant, et les autres frais de service ainsi que les primes d'assurance des montants déposés par les souscripteurs selon les modalités du prospectus (voir la note 11).

#### Subventions gouvernementales

Depuis janvier 1998, le gouvernement du Canada verse des Subventions canadiennes pour l'épargne-études (« SCEE ») au nom des bénéficiaires admissibles des REEE de la Fondation. Les bénéficiaires admissibles ont droit à des SCEE équivalant à 20 % des cotisations admissibles. La *Loi canadienne sur l'épargne-études*, prorogée le 15 décembre 2004, a bonifié le programme de SCEE en fournissant une subvention additionnelle aux bénéficiaires selon le revenu familial. En général, les familles dont le revenu annuel est inférieur à 47 630 \$ sont admissibles à un montant additionnel de 20 % de SCEE sur la première tranche de cotisation de 500 \$. Les familles dont le revenu annuel se situe entre 47 630 \$ et 95 259 \$ sont admissibles à un montant additionnel de 10 % de SCEE sur la première tranche de cotisation de 500 \$. De plus, le Bon d'études canadien (« BEC ») a été lancé dans le cadre de la *Loi canadienne sur l'épargne-études*. Les enfants nés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont admissibles au BEC chaque année au cours de laquelle la famille du bénéficiaire est admissible au Supplément de la prestation nationale pour enfants jusqu'à l'année au cours de laquelle le bénéficiaire atteint l'âge de 15 ans, inclusivement. Le BEC est de 500 \$ au cours de la première année d'admissibilité et de 100 \$ par la suite.

En 2007, le gouvernement du Québec a lancé un programme intitulé Incitatif québécois à l'épargne-études pour les bénéficiaires résidant dans la province de Québec. Cet incitatif s'applique aux cotisations versées après le 20 février 2007 et correspond à 10 % de la première tranche de 2 500 \$. En général, les familles dont le revenu annuel est inférieur à 43 790 \$ sont admissibles à une prime additionnelle de 10 % sur les cotisations jusqu'à un maximum de 50 \$. Les familles dont le revenu annuel se situe entre 43 791 \$ et 87 575 \$ sont admissibles à une prime additionnelle de 5 % sur les cotisations jusqu'à concurrence de 25 \$. Les seuils de revenu familial sont indexés en fonction de l'inflation et sont révisés chaque année par le ministère du Revenu du Québec. Le montant maximal dans le cadre du programme Incitatif québécois à l'épargne-études est de 3 600 \$ par bénéficiaire.

Le gouvernement de la Saskatchewan a établi la subvention Saskatchewan Advantage Grant for Education Savings (« SAGES »), qui correspond à 10 % des cotisations versées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 dans le REEE d'un bénéficiaire qui réside en Saskatchewan,

jusqu'à concurrence de 250 \$ par bénéficiaire par année. Le montant maximal à vie de la subvention SAGES est de 4 500 \$ par bénéficiaire. Le gouvernement de la Saskatchewan a suspendu la subvention SAGES avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le 15 août 2015, le gouvernement de la Colombie-Britannique a mis sur pied une subvention ponctuelle de 1 200 \$ (*British Columbia Training and Education Savings Grant*), qui a été versée dans le REEE de tout enfant d'un résident de la Colombie-Britannique né depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La Fondation reçoit des subventions dans le cadre des REEE admissibles. Les états financiers reflètent les fonds reçus pour ces subventions dans les actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires ainsi que les sommes estimées à recevoir au titre des subventions en fonction des dépôts de souscripteurs. Les subventions sont comptabilisées à leur valeur nominale, car elles sont exigibles à vue. Les subventions gouvernementales remboursables sont déduites des subventions gouvernementales à recevoir lorsqu'un régime est résilié par la Fondation ou par le souscripteur puisque les fonds doivent alors être remboursés au gouvernement.

#### Secteurs d'exploitation

La Fondation est structurée en un seul secteur d'exploitation, qui investit les fonds provenant des cotisations afin de procurer des rendements de placement. Par conséquent, toutes les décisions importantes liées au fonctionnement reposent sur une analyse de la Fondation en tant que secteur d'exploitation unique. La quasi-totalité des produits de placement provient de placements canadiens, les placements étrangers comptant pour environ 1 % des placements au 31 décembre 2018. Les résultats financiers de ce secteur équivalent aux états financiers de la Fondation dans son ensemble.

#### Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15)

L'IFRS 15 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et son adoption par la Fondation n'a eu aucun effet significatif sur les états financiers.

### 4. Situation fiscale

Les conventions de bourses sont soumises à l'Agence du revenu du Canada aux fins d'enregistrement à titre de REEE en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Les régimes sont exonérés de l'impôt sur le bénéfice en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, les produits de placement gagnés à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires de la Fondation ne sont pas assujettis à l'impôt sur les bénéfices exigible. Les bénéficiaires admissibles sont imposés au moment où les produits de placement cumulés sont déboursés.

### 5. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse appel à son jugement dans l'application des méthodes comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables les plus importants que la Fondation a retenus pour dresser ses états financiers.

#### Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

La Fondation détient des actifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, notamment des billets liés à des actions, dont la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation choisies utilisent au maximum des données observables. Se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements.

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2018

### Application de l'IFRS 9

Dans le cadre de l'application de l'IFRS 9, la direction a posé des jugements afin de déterminer le modèle économique applicable aux actifs financiers détenus. Ces jugements ont une incidence sur le classement des actifs financiers et déterminent s'ils sont évalués au coût amorti, à la JVAERG ou à la JVRN. Les jugements les plus importants comprennent l'assertion par la direction selon laquelle les billets liés à des actions peuvent être évalués comme étant désignés à la JVRN.

Les régimes ont un portefeuille d'actifs financiers dont la gestion ainsi que l'appréciation de la performance reposent sur la juste valeur, et c'est cette information qu'elle utilise pour évaluer le rendement des placements selon la stratégie de placement des régimes. Pour ce portefeuille, la perception des flux de trésorerie contractuels n'a qu'un rôle accessoire dans l'atteinte de l'objectif de placement des régimes. L'évaluation et la décision du modèle économique utilisé constitue un jugement comptable. Les régimes ont choisi de désigner les placements dans des titres à revenu fixe comme étant à la juste valeur au moment de l'adoption de l'IFRS 9 afin d'éliminer une incohérence d'évaluation, puisque l'obligation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires est évaluée à la JVRN.

## 6. Risques liés aux instruments financiers

La Fondation est exposée à divers types de risques liés à ses stratégies de placement, à ses instruments financiers ainsi qu'aux marchés dans lesquels elle effectue des placements. Les risques les plus importants comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, le risque de prix et le risque de change). Ces risques et les méthodes de gestion des risques connexes employées par la Fondation sont analysés ci-après. Il n'y a eu aucune modification des risques ou de la gestion de ces risques par rapport à l'exercice précédent.

### Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit, soit le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel la Fondation est exposée découle en grande partie de sa trésorerie ainsi que de ses placements dans des titres de créance et ses billets liés à des actions. Le risque de crédit lié à la trésorerie est attribuable à l'institution financière qui détient les fonds. La Fondation dépose sa trésorerie auprès d'une seule institution financière canadienne. Le risque de crédit que représentent les placements dans des titres de créance découle de la capacité de l'émetteur de titres de créance à verser des paiements d'intérêts et à rembourser le capital. L'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit se limite à la valeur comptable de la trésorerie et des placements dans des titres de créance, comme il est présenté sommairement ci-après :

	<b>31 décembre 2018</b>	<b>31 décembre 2017</b>
Trésorerie	<b>2 582 184 \$</b>	2 121 393 \$
Placements dans des titres de créance	<b>883 128 815</b>	833 062 203
	<b>885 710 999 \$</b>	835 183 596 \$

Le tableau ci-dessous analyse les placements dans des titres de créance par types de contreparties.

	<b>31 décembre 2018</b>	<b>31 décembre 2017</b>
<b>Catégorie d'actifs</b>		
Gouvernement fédéral	<b>305 960 032 \$</b>	223 758 397 \$
Gouvernements provinciaux	<b>387 100 553</b>	487 953 677
Obligations d'institutions financières	<b>134 731 463</b>	57 549 425
Obligations de sociétés	<b>23 432 767</b>	24 201 704
Billets liés à des actions	<b>31 904 000</b>	39 599 000
	<b>883 128 815 \$</b>	833 062 203 \$

Les titres de créance (comme tous les autres titres) sont investis conformément aux pratiques et aux restrictions normales en matière de placement qui sont prescrites dans l'Instruction générale canadienne n° 15 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les placements de la Fondation consistent principalement en des obligations émises ou garanties par le gouvernement fédéral ou par un des gouvernements provinciaux, et en des obligations d'institutions financières, des obligations de sociétés et des bons du Trésor du gouvernement canadien. Tous les titres à taux variable détenus dans le portefeuille ont une « notation approuvée » au sens du Règlement 81-102. De plus, la Fondation investit dans des billets liés à des actions. Selon les modalités de l'engagement décrit à la note 1, la Fondation ne peut plus acheter de billets liés à des actions. Ces billets liés à des actions sont émis ou garantis par une banque à charte canadienne. Le risque est géré selon les lignes directrices prescrites par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La Fondation a investi dans des instruments de créance présentant les notations suivantes :

Instruments de créance* par notations	Pourcentage du total des instruments de créance*	
	<b>31 décembre 2018</b>	<b>31 décembre 2017</b>
AAA	<b>30,7 %</b>	30,5 %
AA	<b>43,3 %</b>	46,4 %
A	<b>24,9 %</b>	21,8 %
BBB	<b>1,1 %</b>	1,3 %

\* Compte non tenu des bons du Trésor du gouvernement du Canada et des dépôts sur le marché monétaire.

Tous les placements représentent un risque de perte de capital. Les conseillers en placements de la Fondation atténuent ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification judicieuses des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif, aux politiques et aux restrictions de la Fondation en matière de placements. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les conseillers en placements de la Fondation surveillent quotidiennement les positions globales de la Fondation sur le marché.

Les activités de la Fondation peuvent donner lieu à un risque de règlement, c'est-à-dire le risque qu'une perte soit subie par suite du défaut d'une entité de respecter ses obligations de livrer de la trésorerie, des titres ou d'autres actifs en vertu d'ententes contractuelles. Dans le cas de la majorité des transactions, les régimes atténuent ce risque en ayant recours à un intermédiaire pour effectuer les règlements afin de s'assurer que la transaction est réglée uniquement lorsque les deux parties ont rempli leurs obligations de règlement contractuelles.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Fondation ne puisse être en mesure de régler ou d'honorer ses obligations en temps opportun.

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2018

### 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

L'exposition de la Fondation au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les versements dans le cadre des paiements d'aide aux études. La Fondation atténue le risque de liquidité en investissant principalement dans des obligations et des bons du Trésor négociés sur un marché secondaire actif. La Fondation investit également dans des titres de capitaux propres provenant d'émetteurs inscrits sur une bourse canadienne qui peuvent contenir des émetteurs inactifs avec de larges écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur. Le risque est atténué par l'énoncé de politique de placement, qui stipule que les placements doivent être faits dans des titres de capitaux propres ayant une capitalisation boursière suffisamment grande afin d'assurer des liquidités adéquates lors de l'exécution et la réduction au minimum des coûts de transaction.

Toutefois, les billets liés à des actions ne se négocient pas en bourse ou sur d'autres marchés secondaires. Ces placements sont considérés comme des placements achetés à long terme et la Fondation a l'intention de détenir ces placements jusqu'à leur échéance. La Fondation était tenue à une pondération maximale de 30 % du montant global des dépôts de souscripteurs dans des billets liés à des actions et, aux termes de l'engagement, elle ne peut plus acheter de billets liés à des actions.

Tous les passifs financiers de la Fondation sont exigibles à vue.

La Fondation maintient suffisamment de trésorerie pour répondre à ses besoins de liquidités.

#### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de prix et le risque de change.

La valeur des placements de la Fondation peut fluctuer quotidiennement et le niveau de risque repose sur les objectifs de placement de la Fondation et les titres dans lesquels elle investit. L'objectif de placement de la Fondation est de réaliser une croissance à long terme des revenus sur l'épargne des souscripteurs tout en assurant la préservation de cette épargne. Afin de dégager des rendements de placement supérieurs à l'indice de référence, les conseillers en placements de la Fondation ont recours à des stratégies de gestion active de portefeuille. Ces stratégies comprennent la gestion de la durée, la répartition par secteurs, l'analyse de crédit et l'investissement dans des billets liés à des actions assortis d'une garantie du capital. Conformément à un engagement, les produits d'intérêts et de dividendes sur l'épargne des souscripteurs et les subventions gouvernementales peuvent être investis dans des titres de capitaux propres négociés sur une bourse canadienne. Ainsi, depuis le mois de mai 2014, la Fondation investit dans des titres de capitaux propres. À l'heure actuelle, la Fondation fait appel aux services-conseils de trois conseillers en placements inscrits qui l'aident à investir l'épargne des souscripteurs et les subventions gouvernementales ainsi que les intérêts et les dividendes qui sont générés par ceux-ci. Chacun de ces conseillers en placements offre des services-conseils et des services de gestion de compte discrétionnaires en ce qui a trait à l'achat, à la vente et à la négociation de titres et d'autres placements qui composent les portefeuilles de placements. Les conseillers en placements s'assurent d'une grande diversification entre les émetteurs et les titres, et ils surveillent de façon continue l'incidence de divers risques sur les portefeuilles de placements.

#### i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou les justes valeurs des placements. Si les taux d'intérêt baissent ou augmentent, la valeur des placements augmentera ou diminuera en conséquence. Les conseillers en placements de la Fondation sont tenus de gérer les placements conformément à son énoncé de politique de placement. Afin d'atténuer le risque, les conseillers en placements doivent maintenir une durée modifiée du portefeuille dans les limites approuvées de l'indice de référence, soit l'indice obligataire tous les gouvernements FTSE TMX Canada.

Le portefeuille d'instruments de créance de la Fondation par échéances se détaille comme suit :

	<b>31 décembre 2018</b>	<u>31 décembre 2017</u>
Échéant à moins de un an	<b>22,5 %</b>	12,5 %
Échéant entre un an et cinq ans	<b>34,3 %</b>	33,6 %
Échéant après cinq ans	<b>43,2 %</b>	53,9 %

Au 31 décembre 2018, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 25 points de base, en supposant une variation conséquente dans la courbe de rendement et toutes les autres variables demeurant stables, le portefeuille de placements en instruments de créance de 851 224 815 \$ (793 463 203 \$ en 2017), ce qui exclut les billets liés à des actions, aurait diminué ou augmenté d'environ 13 320 000 \$ (15 481 000 \$ en 2017). Dans les faits, les résultats réels des transactions peuvent varier considérablement.

#### ii) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus sont tributaires du risque de prix du marché découlant des incertitudes entourant les prix futurs des instruments. Le risque de prix touche plus particulièrement les titres de capitaux propres et les billets liés à des actions. Au 31 décembre 2018, la juste valeur totale des titres de capitaux propres détenus par la Fondation s'élevait à 161 516 675 \$ (260 294 275 \$ en 2017). Au 31 décembre 2018, si les prix indiciaires sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables étant demeurées stables, le portefeuille de placements en titres de capitaux propres et en billets liés à des actions de 193 420 673 \$ (299 893 275 \$ en 2017) aurait augmenté ou diminué d'environ 1 761 667 \$ (2 913 555 \$ en 2017). Dans les faits, les résultats réels des transactions peuvent varier considérablement. Les placements dans les billets liés à des actions comportent une garantie à l'échéance du capital. Le montant des intérêts, le cas échéant, payable sur les billets liés à des actions à l'échéance sera fondé sur le rendement des actifs sous-jacents ou de l'indice du marché. Les placements dans des billets liés à des actions sont effectués en fonction d'une stratégie d'achat à long terme.

Les billets liés à des actions font l'objet d'une fixation de prix en fonction des rendements des placements sous-jacents pour chaque billet. La fixation du prix découle également de la valeur attribuable en fonction de la protection du capital fournie dans le billet.

#### iii) Risque de change

La Fondation investit dans un fonds négocié en bourse (« FNB ») libellé en dollars canadiens et dans des placements libellés en dollars américains. Ces placements créent un risque de change étant donné

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2018

### 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

que les placements sous-jacents de ce FNB sont exposés au dollar américain. Par conséquent, la Fondation est exposée directement et indirectement au risque que la juste valeur des flux de trésorerie d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. Au 31 décembre 2018, la juste valeur totale du FNB et des placements en dollars américains exposés au dollar américain s'élevait à 21 484 661 \$ (32 148 147 \$ en 2017). Au 31 décembre 2018, si le dollar canadien s'était renforcé ou affaibli de 5 %, toutes les autres variables étant demeurées stables, la valeur totale du FNB et des placements en dollars américains exposés au dollar américain aurait augmenté ou diminué d'environ 1 074 233 \$ (1 607 407 \$ en 2017).

#### Juste valeur des instruments financiers

Les informations à fournir sur les instruments financiers doivent être classées selon une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux. Le niveau 1 comprend les instruments financiers qui sont évalués selon des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Le niveau 2 comprend les instruments financiers qui sont évalués selon des données autres que les prix cotés inclus dans le

niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif. Le niveau 3 comprend les instruments financiers qui sont évalués selon des données non observables. Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est fondé sur la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. La politique de la Fondation est de comptabiliser les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de la transaction qui donne lieu au transfert.

Les placements sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente. La valeur comptable de la trésorerie, des intérêts courus, des dividendes à recevoir, des subventions gouvernementales à recevoir, des montants à recevoir pour la vente de titres, du montant à payer à l'agent d'inscription du régime de bourses, des montants à payer pour l'achat de titres, du montant à payer à des souscripteurs à la suite de résiliations et de l'obligation de la Fondation à l'égard des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

La direction de la Fondation, qui est responsable des évaluations de la juste valeur, y compris des évaluations du niveau 3, obtient des prix auprès d'un fournisseur de services d'évaluation tiers. Le tableau suivant présente un sommaire du classement des placements de la Fondation, soit les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur, au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 :

Au 31 décembre 2018

	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Titres de capitaux propres	161 516 673 \$	– \$	– \$	161 516 673 \$
Obligations et bons du Trésor	–	851 224 814	–	851 224 814
Billets liés à des actions	–	–	31 904 000	31 904 000
	<u>161 516 673 \$</u>	<u>851 224 814 \$</u>	<u>31 904 000 \$</u>	<u>1 044 645 487 \$</u>

Au 31 décembre 2017

	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Titres de capitaux propres	260 294 275 \$	– \$	– \$	260 294 275 \$
Obligations et bons du Trésor	–	793 463 203	–	793 463 203
Billets liés à des actions	–	–	39 599 000	39 599 000
	<u>260 294 275 \$</u>	<u>793 463 203 \$</u>	<u>39 599 000 \$</u>	<u>1 093 356 478 \$</u>

*Titres de capitaux propres*

Les titres de capitaux propres de la Fondation sont classés au niveau 1 si le titre est négocié activement et s'il existe un prix coté.

*Obligations et bons du Trésor*

Les obligations et les bons du Trésor négociés sur les marchés secondaires sont classés au niveau 2. La Fondation utilise le dernier cours acheteur pour évaluer ces actifs financiers chaque date de présentation.

*Billets liés à des actions*

Les billets liés à des actions ne sont pas négociés sur un marché actif ni ne font autrement l'objet d'une évaluation à l'aide de données observables. La Fondation utilise un modèle d'établissement des prix externe selon lequel elle évalue ses billets liés à des actions en fonction du cours auquel ces titres pourraient être vendus à une contrepartie. Les données non observables utilisées dans le modèle d'établissement des prix externe portent sur l'incidence des caractéristiques suivantes de chaque billet individuel : tous les billets sont assortis d'une protection du capital liée à la capacité d'emprunt de la Banque TD, laquelle est l'émetteur de chaque billet. Les billets ne portent pas intérêt et le rendement des billets jusqu'à leur date d'échéance est un panier de titres particuliers ou d'indices particuliers comme suit :

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2018

### 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

#### Billets liés à des actions

Billets liés à des indices canadiens de la Banque TD  
Billets liés à des sociétés nord-américaines de la Banque TD  
Billets liés à des indices américains de la Banque TD

#### Base pour le rendement sous-jacent

Indice S&P TSX 60  
Dix sociétés nord-américaines ouvertes  
Deux indices boursiers américains

Le rapprochement des instruments financiers évalués à la juste valeur au moyen de données non observables (niveau 3) se présente comme suit :

#### Niveau 3 – Billets liés à des actions

	<u>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018</u>	<u>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017</u>
Solde à l'ouverture de l'exercice	39 599 000 \$	47 653 000 \$
Arrivée à échéance de billets	(5 000 000)	(10 000 000)
Augmentation (diminution) des profits latents	(2 695 000)	1 946 000
Solde à la clôture de l'exercice	<u>31 904 000 \$</u>	<u>39 599 000 \$</u>

### 7. Instruments financiers par catégories

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables des actifs financiers de la Fondation par catégories au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017. Tous les passifs financiers de la Fondation au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 sont évalués au coût amorti.

Au 31 décembre 2018

#### Actifs financiers à la juste valeur

	<u>Juste valeur par le biais du résultat net</u>	<u>Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</u>	<u>Actifs financiers au coût amorti</u>	<u>Total</u>
Placements	1 012 741 487 \$	31 904 000 \$	– \$	1 044 645 487 \$
Trésorerie	–	–	2 582 184	2 582 184
Intérêts courus	–	–	4 060 884	4 060 884
Dividendes à recevoir	–	–	235 798	235 798
Subventions gouvernementales à recevoir	–	–	2 054 703	2 054 703
Montants à recevoir pour la vente de titres	–	–	–	–
	<u>1 012 741 487 \$</u>	<u>31 904 000 \$</u>	<u>8 933 569 \$</u>	<u>1 053 579 056 \$</u>

Au 31 décembre 2017

#### Actifs financiers à la juste valeur

	<u>Juste valeur par le biais du résultat net</u>	<u>Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</u>	<u>Actifs financiers au coût amorti</u>	<u>Total</u>
Placements	1 053 757 478 \$	39 599 000 \$	– \$	1 093 356 478 \$
Trésorerie	–	–	2 121 393	2 121 393
Intérêts courus	–	–	4 235 105	4 235 105
Dividendes à recevoir	–	–	1 239 467	1 239 467
Subventions gouvernementales à recevoir	–	–	1 341 972	1 341 972
Montants à recevoir pour la vente de titres	–	–	4 791 142	4 791 142
	<u>1 053 757 478 \$</u>	<u>39 599 000 \$</u>	<u>13 729 079 \$</u>	<u>1 107 085 557 \$</u>

Les billets liés à des actions sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces actifs financiers font partie d'un groupe d'actifs financiers qui est géré et dont le rendement est évalué sur la base de la juste valeur, conformément à la stratégie de placement consignée, et l'information sur les actifs financiers en tant que groupe est fournie en interne, selon cette base, aux principaux dirigeants de la Fondation.

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2018

### 8. Gestion du risque de capital

Le capital des régimes est représenté par les parts des souscripteurs dans les régimes. Les parts des régimes sont admissibles aux cotisations des souscripteurs, aux subventions des gouvernements reçues et aux revenus cumulés. À l'échéance ou à la résiliation, les souscripteurs ont droit à leurs cotisations nettes, comme il est décrit dans le prospectus des régimes. Les restrictions imposées aux cotisations des souscripteurs sont énoncées dans le prospectus des régimes et établies par la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Les paiements tirés des régimes dépendent de restrictions qui sont également énoncées dans le prospectus des régimes et de l'admissibilité du bénéficiaire aux paiements en vertu du régime. Les variations pertinentes figurent dans les états des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires. La Fondation s'efforce d'investir les cotisations reçues dans des placements pertinents, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour remplir ses obligations.

### 9. Fonds complémentaire de bourses et fonds d'enrichissement

Selon les modalités des conventions du régime de bourses, au cours de certaines périodes, les produits de placement doivent être payés aux bénéficiaires (habituellement à la date d'échéance, qui est une date antérieure au versement des paiements d'aide aux études). Les produits de placement après la date d'échéance et les autres cotisations discrétionnaires versées par l'agent d'inscription du régime de bourses au cours d'une année ne sont pas pris en compte dans le résultat global.

Ces montants sont ensuite affectés au fonds complémentaire de bourses et au fonds d'enrichissement afin de constituer des paiements d'aide aux études supplémentaires, à un moment établi au gré des fiduciaires de la Fondation. Chaque année, les fiduciaires déterminent le montant du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement. Les paiements au titre du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement sont inscrits dans les décaissements aux bénéficiaires à l'état des variations des actifs nets attribuables aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Le solde du fonds complémentaire de bourses et du fonds d'enrichissement à la clôture de chaque exercice est déterminé comme suit :

	<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018</b>	<u>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017</u>
<i>Fonds complémentaire de bourses</i>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	<b>8 228 194 \$</b>	8 083 953 \$
Produits d'intérêts et de dividendes après la date d'échéance	<b>626 839</b>	4 234 227
Produits de placement sur le solde du fonds	<b>54 228</b>	72 364
Remboursement des frais de vente	<b>(269 929)</b>	(227 911)
Variation des (pertes latentes) profits latents, montant net	<b>(26 154)</b>	31 522
Paiements d'aide aux études supplémentaires	<b>(5 358 025)</b>	(3 965 961)
Solde à la clôture de l'exercice	<b>3 255 153 \$</b>	8 228 194 \$
<i>Fonds d'enrichissement</i>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	<b>116 212 \$</b>	90 089 \$
Produits d'intérêts et de dividendes après la date d'échéance	<b>27 473</b>	41 619
Produits de placement sur le solde du fonds	<b>2 063</b>	822
Remboursement des frais de vente	<b>(10 983)</b>	(16 318)
Solde à la clôture de l'exercice	<b>131 765 \$</b>	116 212 \$

# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2018

### 10. Paiements d'aide aux études

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Nombre de parts		
Première bourse	<b>19 242</b>	17 265
Deuxième bourse	<b>16 251</b>	13 754
Troisième bourse	<b>12 400</b>	10 443
Montant des bourses par part		
Première bourse	<b>500 \$</b>	500 \$
Deuxième bourse	<b>500 \$</b>	500 \$
Troisième bourse	<b>500 \$</b>	500 \$

Les paiements d'aide aux études sont composés des paiements déterminés de bourse par part ainsi que des paiements additionnels de 2 135 546 \$ (2 140 600 \$ en 2017) pour les étudiants inscrits dans des programmes d'études admissibles dont la durée est inférieure à quatre années complètes.

La Fondation a également versé des paiements d'aide aux études de 642 345 \$ (582 172 \$ en 2017) et de 184 055 \$ (145 030 \$ en 2017) aux étudiants enregistrés dans les régimes Individuel et Performants, respectivement.

En vertu du régime collectif avec options, un bénéficiaire peut avancer l'année d'admissibilité à une année antérieure, ce qui peut se traduire par un paiement d'aide aux études évalué à sa valeur actualisée. De plus, les demandes tardives de paiement d'aide aux études sont assujetties à des frais. Les ajustements de paiements de bourse attribuables aux éléments susmentionnés ont totalisé 211 359 \$ (212 845 \$ en 2017). Au cours de l'exercice, des bourses afférentes à des demandes tardives totalisant 398 796 \$ ont été versées en fonction du taux s'appliquant aux bourses pour 2017. Le total des bourses versées en 2018 relativement aux 47 893 parts (41 462 parts en 2017) d'un montant de 500 \$ par part (500 \$ en 2017), déduction faite des ajustements précédents, y compris des paiements de 2 135 546 \$ (2 140 000 \$ en 2017), de 642 348 \$ (582 172 \$ en 2017) et de 184 055 \$ (145 030 \$ en 2017) pour les programmes dont la durée est inférieure à quatre ans, le régime Individuel et le régime Performants, respectivement, s'est chiffré à 27 095 886 \$ (24 096 263 \$ en 2017).

### 11. Transactions avec des parties liées

#### *Honoraires de l'agent d'inscription du régime de bourses*

L'agent d'inscription du régime de bourses, Fonds d'études pour les enfants Inc., assure la distribution et l'administration des régimes au nom de la Fondation. En vertu de l'entente conclue avec la Fondation, l'agent d'inscription du régime de bourses a été nommé à titre de distributeur et d'administrateur exclusif des régimes. Selon les modalités de l'entente de distribution et d'administration, et conformément au prospectus, l'agent d'inscription du régime de bourses a le droit de recevoir des honoraires qui sont approuvés annuellement et, par conséquent, ils correspondent à la valeur d'échange négociée conformément à l'entente. Les honoraires versés au cours des exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017 se présentent comme suit :

	<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018</b>	<u>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017</u>
<i>Frais payés directement par le souscripteur</i>		
Frais de vente	<b>2 389 440 \$</b>	2 836 642 \$
Primes d'assurances collectives	<b>2 199 432</b>	2 376 334
Frais de dépôts	<b>1 169 452</b>	1 240 499
Charges administratives annuelles sur les dépôts de souscripteurs	<b>5 071 354</b>	5 302 110
Frais de services	<b>1 129 819</b>	1 122 377
 <i>Déduits des produits de la Fondation</i>		
Charges administratives	<b>569 360 \$</b>	479 625 \$

#### *Rémunération du Comité d'examen indépendant et jetons de présence*

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la rémunération totale versée aux membres du Comité d'examen indépendant et aux administrateurs s'est chiffrée à 31 302 \$ (31 190 \$ en 2017).



# LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS DU CANADA

(liée à un groupe de régimes enregistrés d'épargne-études connus collectivement sous l'appellation La Fiducie pour l'éducation des enfants du Canada)

## Tableau des conventions de bourses et des conventions d'entiercement

Au 31 décembre 2018 (non audité)

Année d'admissibilité	Parts à l'ouverture	Apport en parts	Sortie de parts	Parts à la clôture	Dépôts de capital	Produits de placement	Subventions gouvernementales	Produits de placement sur les subventions gouvernementales
Régimes admissibles aux paiements d'aide aux études						22 179 619 \$	19 133 134 \$	13 762 505 \$
2019	42 258	1	12 762	29 497	8 663 379 \$	25 080 453	13 915 883	6 921 141
2020	35 180	11 169	–	46 349	82 364 393	32 591 858	21 707 478	9 339 764
2021	39 369	–	134	39 235	65 996 968	21 783 959	17 193 722	6 154 261
2022	40 143	13	248	39 908	62 396 154	18 830 056	16 956 515	5 478 629
2023	43 006	3	257	42 752	60 881 682	16 605 308	19 497 955	5 892 247
2024	43 835	10	550	43 295	55 199 822	13 918 634	19 711 754	6 162 463
2025	42 606	38	522	42 122	49 050 143	10 873 429	18 163 867	5 218 291
2026	36 695	52	350	36 397	38 504 244	7 221 222	14 519 464	3 585 235
2027	33 312	131	500	32 943	30 973 945	5 043 352	12 058 218	2 647 622
2028	29 705	105	616	29 194	24 352 409	3 286 753	9 732 612	1 900 375
2029	26 800	123	538	26 385	19 072 758	2 113 914	7 926 054	1 341 854
2030	24 323	188	793	23 718	14 513 549	1 272 700	6 266 344	904 677
2031	20 926	341	505	20 762	10 493 922	639 136	4 626 698	494 751
2032	16 355	326	605	16 076	6 640 726	253 751	3 051 029	241 463
2033	12 622	477	410	12 689	3 584 282	82 499	1 896 250	112 026
2034	10 797	567	609	10 755	1 931 360	24 581	1 204 512	35 800
2035	8 433	1 070	306	9 197	830 122	6 521	713 146	3 754
2036	5 195	3 493	1 067	7 621	301 090	(216)	362 220	(2 383)
2037	–	4 718	288	4 430	44 205	(45)	73 907	(995)
Régime Individuels	3 863	973	409	4 427	7 535 575	3 128 247	5 052 074	1 946 847
Régime Performants	53 524	1 494	5 388	49 630	8 521 826	1 019 103	3 602 724	644 153
						<u>185 954 834</u>	<u>217 365 560 \$</u>	<u>72 784 480</u>
Profits latents (pertes latentes)						5 820 176		(3 109 390)
						<u>191 775 010 \$</u>		<u>69 675 090 \$</u>

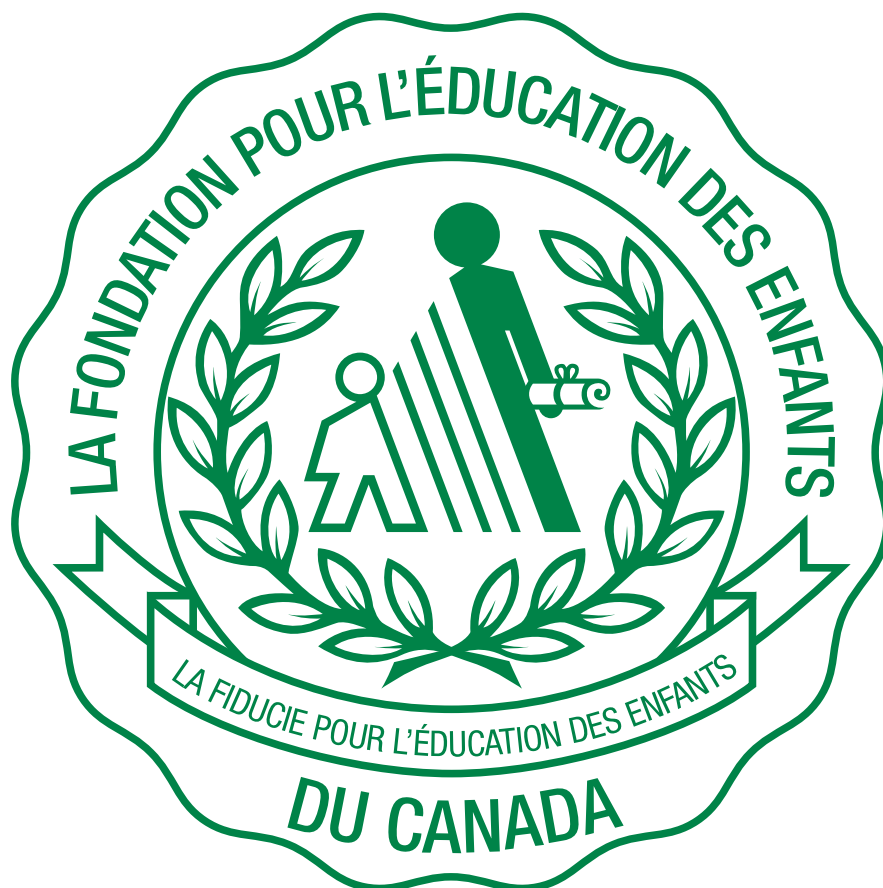
Représenté par :

Conventions de bourses	549 672 604	190 776 166
Contrats d'entiercement	2 179 950	998 844
	<u>551 852 554 \$</u>	<u>191 775 010 \$</u>

Remarque : Les dépôts de souscripteurs sont remboursables en totalité aux souscripteurs.







LA FIDUCIE POUR L'ÉDUCATION  
DES ENFANTS DU CANADA  
Offerte au public par  
FONDS D'ÉTUDES POUR LES ENFANTS INC.

Administrée par  
LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION  
DES ENFANTS DU CANADA

SIÈGE SOCIAL  
3221 North Service Rd.  
Burlington (Ontario) L7N 3G2

Téléphone : 905.331.8377  
Télécopieur : 905.331.9977  
Sans frais : 800.246.1203  
Courriel : [customerservice@cefi.ca](mailto:customerservice@cefi.ca)  
Ou visitez notre site Web interactif au : [www.cefi.ca](http://www.cefi.ca)

Réalisez le rêve